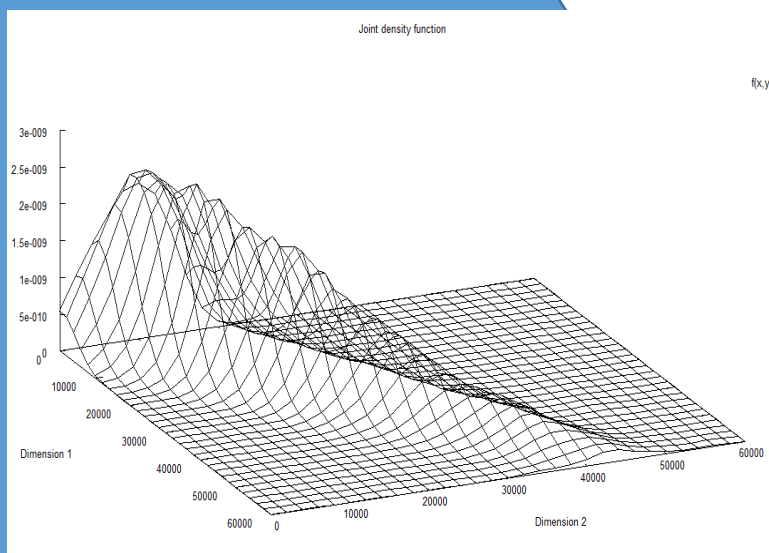




OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de
l'Artisanat du Cameroun

Rapport sur la situation économique du Cameroun en 2016



Une publication de l'Observatoire Economique de la Chambre de Commerce,
d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

Août 2017

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

Rue de la Chambre de Commerce – Bonanjo – BP 4011 Douala

Tél : (237) 233 42 67 87 / 233 42 98 81 Fax : (237) 233 42 55 96

Email : siege@ccima.cm - Web : www.ccima.cm

TABLE DES MATIERES

LISTE DES ILLUSTRATIONS	3
LISTE DES ABREVIATIONS	4
EDITORIAL : ENCOURAGER ET POURSUIVRE LA DIVERSIFICATION ET LA TRANSFORMATION DE L'ECONOMIE	6
RESUME EXECUTIF	8
ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2016	10
I. <i>SIGNAUX MITIGES DE LA CONJONCTURE MONDIALE</i>	11
II. <i>2016, ANNEE DIFFICILE POUR L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE</i>	15
III. <i>FOCUS SUR LA CEMAC</i>	18
IV. <i>PERSPECTIVES MONDIALES 2017</i>	20
SITUATION MACRO-ECONOMIQUE DU CAMEROUN EN 2016	23
I. <i>L'OFFRE NATIONALE</i>	24
II. <i>LA DEMANDE NATIONALE</i>	26
III. <i>LES FINANCES PUBLIQUES</i>	27
IV. <i>LE COMPTE EXTERIEUR</i>	28
V. <i>LA MONNAIE ET LA BANQUE</i>	34
VI. <i>LES PRIX</i>	42
OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR L'EVOLUTION DES ACTIVITES ECONOMIQUES EN 2016	44
I. <i>NIVEAU D'ACTIVITE : UNE SATISFACTION MOYENNE QUI CACHE DES DISPARITES SECTORIELLES ET REGIONALES</i>	45
II. <i>APPROVISIONNEMENT : UNE OPERATION ASSEZ DIFFICILE EN 2016</i>	47
III. <i>EVOLUTION DES PRIX DE VENTE DES PRODUITS ET SERVICES : QUASI STABILITE OBSERVEE</i>	49
IV. <i>EFFECTIFS EMPLOYES ET MASSE SALARIALE : UNE EVOLUTION QUI VA DE PAIR AVEC LA PERCEPTION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR LE NIVEAU D'ACTIVITE</i>	51
V. <i>CHIFFRE D'AFFAIRES : LES REGIONES DE L'EXTREME-NORD, DU NORD-OUEST, DU LITTORAL PAIENT LE PRIX DES CRISES</i>	53
VI. <i>TRESORERIE EN 2016 : DES TENSIONS IMPORTANTES SONT SIGNALEES</i>	54
VII. <i>DES BENEFICES GLOBALEMENT A LA BAISSSE EN 2016</i>	55
VIII. <i>CLIMAT DES AFFAIRES EN 2016 : UNE APPRECIATION QUI INTERROGE SUR LA QUALITE ET LE RYTHME DES REFORMES</i>	57
POINT DE REFLEXION : SITUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARTENARIAT ECONOMIQUE (APE) EN 2016	58
ANNEXE : LA CCIMA EN ACTION EN 2016	64
BIBLIOGRAPHIE	72
COMITE DE REDACTION	73

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1 : Évolution de l'activité du secteur primaire (en%).....	24
Tableau 2 : Evolution de l'activité du secteur secondaire (en%)	25
Tableau 3 : Evolution de l'activité du secteur tertiaire (en%)	26
Tableau 4 : Evolution des emplois du PIB (en%)	26
Tableau 5 : Evolution de la structure des recettes (en milliards de FCFA)	27
Tableau 6 : Structures des dépenses publiques.....	28
Tableau 7 : Balance commerciale du Cameroun en 2016.....	28
Tableau 8 : Evolution des exportations camerounaises : globale et hors produits pétroliers	29
Tableau 9 : Principaux produits exportés en 2016 : Q(quantités) en milliers de tonnes, V(valeurs) en milliards de FCFA	31
Tableau 10 : Evolution des importations camerounaises : globale et hors produits pétroliers.....	32
Tableau 11 : Importations camerounaises par noyaux d'utilisation en 2016	32
Tableau 12 : Principaux produits importés en 2016	33
Tableau 13 : Taux d'usure des prêts octroyés par les banques (en %)	35
Tableau 14 : Dépôts par type de clientèle (en milliards).....	37
Tableau 15 : Dépôts de la clientèle par nature (en milliards).....	37
Tableau 16 : Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)	38
Tableau 17 : Situation des dépôts et crédits aux PME au 30 septembre 2016 (en milliards FCFA)	38
Tableau 18 : Evolution du total du bilan cumulé des EMF (en milliards).....	39
Tableau 19 : Evolution des dépôts des EMF (en milliards)	40
Tableau 20 : Evolution des crédits des EMF (en milliards)	40
Tableau 21 : Evolution des créances en souffrance (en milliards)	40
Tableau 22 : Evolution de la rentabilité (en %).....	41
Tableau 23 : comparaison des activités des banques et des EMF (en milliards de FCFA)	41
Tableau 24 : comparaison du nombre de comptes des banques et des EMF	41

Liste des graphiques

Figure 1 : Part en valeur des principaux produits exportés en 2016.....	30
Figure 2 : appréciation du niveau d'activité	45
Figure 3 : Appréciation du niveau d'activité suivant la taille de l'entreprise	46
Figure 4 : Appréciation du niveau d'activité suivant le secteur d'activité	46
Figure 5 : Appréciation du niveau d'activité suivant les régions	47
Figure 6 : Appréciation des conditions d'approvisionnement.....	47
Figure 7 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction de la taille	48
Figure 8 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction du secteur d'activité	48
Figure 9 : Appréciation des conditions d'approvisionnement dans les régions	49
Figure 10 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix des produits/services.....	49
Figure 11 : Opinion sur l'évolution des prix des produits/services en fonction de la taille de l'entreprise	50
Figure 12 : Opinion sur l'évolution sectorielle des prix	50
Figure 13 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix en fonction de la localisation	51
Figure 14 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs salariés et de la masse salariale	51
Figure 15 : Opinion sur l'évolution des effectifs et de la masse salariale en fonction de la taille	52
Figure 16 : Opinion sur l'évolution des effectifs salariés et de la masse salariale par secteur d'activité	52
Figure 17 : Catégorie socioprofessionnelle difficile à recruter.....	53
Figure 18 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution du Chiffre d'affaires par taille et par secteur d'activité.	54
Figure 19 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution du chiffre d'affaires de 2016 par région	54
Figure 20 : Appréciation de la trésorerie par région.....	55
Figure 21 : Appréciation de la trésorerie au cours de l'année 2016 par taille et par secteur d'activité.....	55
Figure 22 : Appréciation de l'évolution des bénéfices en 2016, suivant la taille de l'entreprise	56
Figure 23 : Appréciation de l'évolution des bénéfices en fonction du secteur d'activité	56
Figure 24 : Appréciation du climat des affaires.....	57

LISTE DES ABREVIATIONS

AC	: Afrique Centrale
AFB	: Afriland First Bank
AFD	: Agence Française de Développement
AGOA	: African Growth and Opportunity Act
APE	: Accords de Partenariat Economique
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BICEC	: Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
BREXIT	: British Exit
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CAE	: Communauté d'Afrique de l'Est
CAM	: Centre d'Arbitrage et de Médiation de la CCIMA
CARPA	: Conseil d'Appui à la Réalisation de Contrat de Partenariat
CCIMA	: Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun
CEEAC	: Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CERBER	: Collecte, Exploitation, Restitution aux Banques des Etats Règlementaires
CGA	: Centre de Gestion Agréés
CIDE	: Centre d'Information et de Documentation Economique
CIP	: Centre d'Incubation Pilote
CMA	: Chambre de Métiers et de l'Artisanat
CNC	: Conseil National du Crédit
CO	: Certificat d'Origine
COMINA	: Comité Ministériel des Négociations APE
CPCCAF	: Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones
CRCN	: Comité Régional des Négociations
CVM	: Chaînes de valeurs mondiales
DAF	: Direction Administrative et Financière
DAPE	: Direction de l'Appui aux Entreprises
DEIE	: Direction des Etudes et de l'Information Economiques
DGEPIP	: Direction Générale de l'Economie et de la Programmation des Investissements Publics
DGI	: Direction Générale des Impôts
DPC	: Direction de la Promotion et de la Coopération
DSCE	: Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi
DSF	: Déclaration Statistique et Fiscale
ECAM	: Entreprises du Cameroun
EMF	: Etablissements de Micro Finance
FC	: Fichier Consulaire
FENAP	: Fédération Nationale des Associations de PME
FIDA	: Fonds International de Développement Agricole
FMI	: Fonds Monétaire International
GE	: Grandes Entreprises
GFAC	: Groupement des Femmes d'Affaires du Cameroun
GICAM	: Groupement Inter-patronal du Cameroun
ICRISAT	: International Crops Research Institute for the Semi-Arid Tropics
IDEP	: Institut des Nations-Unies pour le Développement Economique et la Planification

ME	: Moyennes Entreprises
MECAM	: Mouvement des Entrepreneurs du Cameroun
MINEPAT	: Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	: Ministère des Finances
MINMAP	: Ministère des Marchés Publics
MINMIDT	: Ministère des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique
MINPMEESA	: Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONCFC	: Ordre National des Conseils Fiscaux du Cameroun
ONUUDI	: Organisation des Nations-Unies pour le Développement Industriel
OPEP	: Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole
PAE-JEUNE	: Programme d'Appui à l'Entreprenariat
PE	: Petites Entreprises
PECAE	: Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement
PED	: Pays en Développement
PIB	: Produit Intérieur Brut
PMA	: Pays les Moins Avancés
PME	: Petites et Moyennes Entreprises
PNMAN	: Programme National de Mise à Niveau
RCA	: République Centrafricaine
SGC	: Société Générale du Cameroun
SIARC	: Salon International de l'Artisanat du Cameroun
SPS	: Mesures Sanitaires et Phytosanitaires
SYNDUSTRICAM	: Syndicat des Industriels du Cameroun
TIAO	: Taux d'Intérêt des Appels d'Offre
TPE	: Très Petites Entreprises
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
ZLEC	: Zone de Libre-Echange Continentale

Editorial : « Encourager et poursuivre la diversification et la transformation de l'économie ».

Les résultats mitigés de la croissance mondiale en 2016 révèlent une fois de plus l'importance et même la nécessité pour les Pays les Moins Avancés (PMA) et les Pays en développement (PED) surtout dépendants du commerce des matières premières, dont le Cameroun, d'un engagement dans la diversification de leurs économies et dans l'industrialisation.

Après deux ans (mi 2014-mi 2016) de chute et de maintien à des niveaux très bas des cours des matières premières, notamment pétrolières, l'année 2016 s'est achevée par un regain d'activité à partir du troisième trimestre 2016, suite, entre autres, à la décision des pays membres de l'OPEP de réduire la production mondiale de pétrole pour laisser rebondir les cours. Aussi, a-t-on observé une croissance plus forte que prévue aux Etats-Unis, dans la majeure partie des pays Européens, en Chine .., malgré les peurs qu'avaient suscitées notamment le BREXIT, l'élection du Président américain aux discours qualifiés de protectionnistes, le ralentissement antérieur de l'économie chinoise et les foyers de tension au moyen orient soldées par des embargos.

Par contre, dans les pays en développement, c'est presque le statu quo. Les pays d'Afrique subsaharienne ont plus ou moins patiné, selon qu'ils soient peu ou très dépendants de l'exportation des matières premières¹. En Afrique Centrale, la croissance des pays a été moins forte que l'année précédente, quand elle n'a tout simplement pas été négative, et les perspectives ne sont guère reluisantes malgré le relèvement des cours du pétrole survenu depuis peu, matière première dont cinq (5) des six (6) pays que constitue la zone sont tributaires.

Cette situation préoccupante survenue dans un contexte de crise sécuritaire qui perdure, a suscité la tenue d'un sommet extraordinaire des Chefs d'Etats membres de la CEMAC le 23 décembre 2016. Il s'agissait principalement, sous fond d'interrogations sur l'avenir du FCFA, d'apporter des solutions à la baisse continue des cours des matières premières induisant une crise de réserve dans la zone; la crise sécuritaire dans la sous-région; l'entrée en vigueur de l'Accord de Partenariat Economique (APE) entre le Cameroun et l'Union

¹ D'après les estimations, l'activité économique des pays fortement dépendants du pétrole aurait considérablement baissé (de 11,5% au Nigéria, de 13,75% au Soudan du Sud) alors que dans les pays faibles en cette ressource comme le Sénégal, la Côte d'Ivoire, elle serait restée stable.

européenne; la mise en place d'une meilleure synergie entre la CEMAC et la CEEAC; les négociations dans le cadre d'une Zone de Libre-Echange Continentale (ZLEC). Des résolutions qui en sont sorties, l'on note l'une prescrivant : «l'intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification de leurs économies pour les rendre moins vulnérables aux chocs exogènes et plus compétitives face à la libéralisation des échanges commerciaux dans un monde de plus en plus ouvert.»

Là se trouve un défi majeur à relever autant par le secteur public que le secteur privé. Dans un contexte d'abaissement des cours des matières premières dont on a vu les effets néfastes sur les économies qui en sont dépendantes, le secteur public devrait continuer d'œuvrer pour assainir l'environnement des affaires et le secteur privé devrait prendre au vol les mesures, les programmes et actions lancés par le Gouvernement pour s'investir davantage, ainsi comme le souhaite le Président de la République, dans la transformation de nos matières premières.

A ce sujet, l'on note quelques efforts supplémentaires du Gouvernement que le secteur privé devrait capitaliser. Nous citons juste, pour 2016, la consécration par la Loi de finances 2017 d'une fiscalité avantageuse pour les opérateurs privés souhaitant investir dans l'agriculture, l'élevage, la pêche et dans les zones sinistrées du Nord dans lesquelles de véritables opportunités existent en matière de repositionnement du commerce transfrontalier avec le Nigéria ; la finalisation d'un Plan Directeur d'Industrialisation grâce auquel l'on pourrait davantage s'intégrer dans les Chaînes de Valeurs Mondiales (CVM) et qui pourrait être facilité par la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique (APE) avec l'Union Européenne dont la première phase de démantèlement est effective depuis le 04 août 2016. Mais pour que cet APE en soit un levier, il revient aux opérateurs économiques d'utiliser pleinement les préférences qui en découlent avec au préalable une bonne maîtrise des règles d'origine y relatives.

A chacun de jouer le rôle qui est le sien pour que 2017 entrevu avec optimisme par les chefs d'entreprises commence à tenir la promesse des fleurs.

Le Président de la CCIMA

EKEN Christophe



RESUME EXECUTIF

L'année 2016 s'est déroulée dans un contexte international marqué par une croissance économique mondiale modérée de l'activité économique estimée à 3,1% et projetée à 3,4% en 2017. Si le premier semestre a débuté avec pessimisme, le second semestre, quant à lui, a montré les signaux d'un début de reprise de l'activité économique mondiale.

Les évolutions observées découlent, entre autres, des anticipations liées au Brexit, au rééquilibrage de l'économie chinoise d'une part, et d'autre part à l'ajustement des pays exportateurs de produits de base suite à une détérioration prolongée de leurs termes d'échanges et la baisse de la demande mondiale.

Dans la CEMAC où cinq (05) des pays membres (excepté la RCA) sont exportateurs de pétrole, le niveau bas du prix du baril a entraîné concomitamment une chute prononcée des réserves de change et la dégradation des comptes extérieurs de la Zone, entraînant certaines économies dans la récession.

Au plan national, la résilience de l'économie s'est poursuivie. Après une évolution de 5,8% en 2015, la croissance économique est estimée à 4,7% en 2016. La consolidation de l'activité économique nationale s'est faite dans un contexte marqué notamment par l'entrée en vigueur de l'APE; la poursuite de la mise en œuvre des grands projets d'infrastructures qui devraient soutenir la demande intérieure ; ainsi que les actions Gouvernementales de relance de la production dans plusieurs branches d'activités.

En matière de finances publiques, l'année 2016 a été caractérisée par une aggravation du déficit du solde budgétaire base engagements, qui est passé de 2,4% du PIB en 2015 à 6,1%, consécutif à la hausse des dépenses publiques de 18,6%, conjuguée à la diminution de 3,3% des recettes internes. Le service de la dette publique s'est alourdi, passant de 509,9 milliards FCFA en 2015 à 595,6 milliards FCFA, soit une hausse de 16,6%.

Concernant le commerce extérieur, le déficit de la balance commerciale s'est amélioré de 47 milliards en 2016, pour se situer à -1 127 milliards de FCFA. Cette évolution est attribuable à une baisse des importations (-487 milliards de FCFA) plus importante que celle des exportations (-440 milliards de FCFA). La réduction du déficit de la balance hors pétrole est relativement plus forte (environ 171 milliards). Le taux de couverture se dégrade de 3,7 points pour se situer à 63,5%.

L'évolution de la situation monétaire, quant à elle, s'est caractérisée au terme de l'année 2016, par une forte baisse (-25,3%), en glissement annuel, des avoirs extérieurs nets, celle de 27% enregistrée à fin décembre 2015. Parmi les facteurs explicatifs de cette tendance, on peut citer les importations destinées à la réalisation de grands travaux d'infrastructures. Les avoirs en devises représentent en moyenne 4,4 mois d'importations de biens et services à fin 2016. Le crédit intérieur a enregistré un bond de 38,4% tandis que le rythme des crédits à l'économie a ralenti à 7,3% contre 9,9 % un an plus tôt, reflétant la contraction des crédits à court et long termes.

La situation dans le secteur bancaire est caractérisée par : (i) une augmentation des dépôts de la clientèle de 3,9% pour se situer à 3 661,2 milliards FCFA ; (ii) un accroissement de l'encours des crédits de 5,7% pour s'établir à 3 161,2 milliards FCFA dont près de 71% sont accordés aux entreprises privées.

Concernant l'inflation, les prix à la consommation finale des ménages n'ont augmenté que de 0,9% au cours de l'année 2016, soit une baisse de 1,8 point de pourcentage par rapport au taux de 2015.

Dans ce contexte et sans grande surprise, selon l'opinion des chefs d'entreprises, l'environnement morose conjugué avec les différents chocs exogènes (la baisse des cours mondiaux des matières premières, les crises sécuritaires dans la région l'extrême-Nord et les grèves dans la région Nord-Ouest) ont affecté leurs activités, et les PME ont été moins résilientes que les grandes entreprises. Environ 36% des responsables des grandes entreprises ont jugé satisfaisant leur niveau d'activité en 2016 contre 15% en moyenne pour leurs homologues des PME. Les activités ont tourné au ralenti dans les régions de l'extrême-Nord et du Nord-Ouest où un opérateur économique sur deux affirme que les activités ont été particulièrement mauvaises. Cependant, les opérateurs économiques anticipent une année 2017 relativement meilleure, avec un solde d'opinion favorable de 11,5%.

ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL EN 2016

I. Signaux mitigés de la conjoncture mondiale...²

1. Croissance mondiale

Les perspectives économiques mondiales se sont légèrement améliorées depuis le troisième trimestre 2016. La fin de 2016 et les premiers mois de 2017 ont donné le signal d'un rebond de la croissance mondiale, surtout dans les pays avancés. De plus, la croissance est restée vigoureuse en Chine grâce à des politiques qui demeurent accommodantes. Mais, dans l'ensemble, la croissance mondiale est restée modérée à 3,1% en 2016³, et n'a progressé que de 2,2%, soit le taux de croissance le plus faible depuis la récession de 2009.

La progression lente de l'économie mondiale est marquée par un faible rythme de l'investissement mondial, un ralentissement de la croissance du commerce mondial et par des niveaux d'endettement élevés. La baisse des prix des matières premières a exacerbé ces facteurs dans de nombreux pays exportateurs de matières premières depuis mi-2014. Les conflits et les tensions géopolitiques continuent aussi de peser sur les perspectives économiques de plusieurs régions.

2. Prix et marché des produits de base

Parallèlement au redressement de l'activité économique, les prix des produits de base ont également augmenté. L'indice des prix des produits de base du FMI a progressé de 15% entre août 2016 et février 2017. Les carburants en particulier figurent parmi les produits dont les prix ont le plus augmenté :

- Les prix du pétrole ont augmenté de quelque 20% entre août 2016 et février 2017, en partie du fait de l'accord conclu par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et d'autres pays producteurs pour réduire la production de pétrole. L'accélération de l'activité et les anticipations d'une demande mondiale plus robuste ont contribué aussi à faire monter les prix du pétrole depuis les creux enregistrés au début de 2016 ;
- Les prix du gaz naturel ont augmenté. En Europe, les prix du gaz naturel ont augmenté à la suite de la hausse des prix du pétrole. En Asie et aux États-Unis, un hiver relativement doux a entraîné une demande modérée de production d'électricité et de gaz, contribuant ainsi à contenir les prix du gaz ;
- Les prix du charbon ont rebondi. Ce rebond a suivi des réductions de la production décidées par le Gouvernement en Chine, ainsi que des arrêts de la production et des expéditions en Australie.

En ce qui concerne les produits de base hors carburants, les prix des métaux ont progressé de 23,6% et ceux des produits de base agricoles de 4,3% :

² FMI, Perspectives Economiques Régionales : Afrique sub-saharienne, Avril 2017

³ FMI, Perspectives de l'économie mondiale, Avril 2017

- Les prix des métaux ont été soutenus par la hausse de l'investissement dans l'immobilier et la réduction des capacités en Chine, ainsi que par le relâchement attendu de la politique budgétaire aux États-Unis ;
- Pour ce qui est des produits de base agricoles, les prix de l'alimentation ont augmenté de 4,9%, imputable à l'offre, en particulier des céréales et des huiles végétales. En dehors du riz et des fèves de cacao, les prix des produits ont augmenté.



3. Évolution de l'inflation

La montée des prix des produits de base a contribué au frémissement de l'inflation mondiale depuis août. L'accélération de la hausse des prix à la production a été particulièrement marquée et s'explique par le poids plus élevé des produits de base dans les indices des prix à la production par rapport aux indices des prix à la consommation et leur importance en tant que biens intermédiaires dans la production. En particulier, la Chine est sortie de la déflation après quatre ans, du fait de la hausse des prix des matières premières, de la réduction de l'excès des capacités industrielles et du redressement de l'investissement dans l'immobilier.

Les prix mondiaux à la consommation se sont accélérés aussi, car les prix au détail de l'essence et d'autres produits énergétiques ont augmenté. Cette hausse a été particulièrement prononcée pour les pays avancés, où les prix à la consommation sur douze mois ont atteint un peu plus de 2%. Par contre, l'inflation hors alimentation et énergie est resté en deçà des objectifs fixés par les banques centrales dans presque tous les pays avancés.

Dans les pays émergents, le rebond de l'inflation globale est plus récent : l'impact de la hausse des prix des carburants vient d'avoir le dessus sur la pression à la baisse exercée par la disparition des effets des dépréciations monétaires antérieures.

4. Évolution sur les marchés financiers

L'état d'esprit des opérateurs de marché s'est amélioré depuis août, en raison de données généralement positives sur les perspectives, ainsi que des anticipations d'une relance budgétaire, d'une augmentation de l'investissement dans les infrastructures et d'une déréglementation aux États-Unis.

Comme le raffermissement futur de la demande laisse entrevoir davantage de tensions inflationnistes et une normalisation moins progressive de la politique monétaire américaine, les taux d'intérêt nominaux et réels à long terme ont augmenté considérablement depuis août, et en particulier depuis l'élection américaine en novembre. Fin mars, les rendements nominaux des obligations du Trésor américain à dix ans avaient augmenté d'environ 85 points de base par rapport à août et de 55 points par rapport à la période juste avant les élections américaines. Les taux d'intérêt à long terme ont augmenté au Royaume-Uni aussi, en raison des effets d'entraînement de la hausse des taux américains et des anticipations d'une politique monétaire moins accommodante, en lien avec la résurgence des tensions inflationnistes.

La hausse des rendements à long terme dans les pays du cœur de la zone euro après le mois d'août a été plus modérée (environ 40 points de base en Allemagne). Toutefois, la hausse des rendements italiens a été relativement forte (environ 120 points de base), en raison de l'incertitude élevée sur le plan politique et dans le secteur bancaire. La Réserve fédérale américaine a relevé les taux d'intérêt à court terme en décembre 2016. Dans la plupart des autres pays avancés, la politique monétaire est restée plus ou moins inchangée.

Les marchés d'actions dans les pays avancés ont enregistré des gains élevés sur fond d'un regain de confiance des consommateurs et de données macroéconomiques positives. Comme noté plus en détail dans l'édition d'avril 2017 du Rapport sur la stabilité financière dans le monde (Global Financial Stability Report, GFSR), les gains ont été notables pour les secteurs qui sont particulièrement exposés aux mesures éventuelles de relance budgétaire, ainsi que pour les actions financières. La hausse des cours des actions financières s'explique par des développements favorables, tels que l'impact de l'accentuation des courbes de rendement et de l'accélération de la croissance sur la rentabilité attendue, ainsi que par des facteurs qui pourraient accroître les risques de dégradation, tels que la possibilité d'une déréglementation financière aux États-Unis. Étant donné l'élargissement des écarts de taux d'intérêt, le dollar américain s'est renforcé en termes effectifs réels d'environ 3,5% entre août 2016 et fin mars 2017, tandis que l'euro et en particulier le yen se sont affaiblis.



Dans les pays émergents, les conditions financières ont été diverses. Les taux d'intérêt à long terme des obligations en monnaie locale ont augmenté à la suite des élections américaines,

surtout dans les pays émergents d'Europe, mais ont baissé depuis. Les variations des taux directeurs depuis août sont diverses aussi (avec des relèvements des taux au Mexique et en Turquie, et des baisses au Brésil, en Inde et en Russie), de même que les variations des écarts de l'indice des obligations des pays émergents (Emerging Market Bond Index, EMBI).

Les marchés d'actions des pays émergents et des pays en développement ont rebondi depuis août : ils se sont redressés vigoureusement depuis le début de l'année après s'être affaiblis juste après les élections américaines. Cependant, ils restent généralement en deçà des sommets observés après la crise financière en 2011.

Les monnaies de quelques pays émergents se sont dépréciées ces derniers mois, principalement la lire turque et, dans une moindre mesure, le ringgit malaisien. Par contre, les monnaies des pays exportateurs de produits de base, en particulier la Russie, se sont appréciées. Le peso mexicain, qui s'était déprécié fortement au lendemain de l'élection américaine, s'est apprécié ces dernières semaines, et son niveau est maintenant presque le même qu'en août dernier. Des données préliminaires font apparaître des sorties considérables d'investissements de portefeuille de non-résidents des pays émergents à la suite des élections américaines, après quelques mois d'entrées massives, mais un retournement de tendance a été noté au cours des dernières semaines.

Le dollar a enregistré sa quatrième année consécutive de hausse face à un panier de référence composé d'autres grandes devises. L'indice du dollar, qui mesure l'évolution du billet vert face aux autres grandes monnaies, a progressé de 3,8% sur l'ensemble de 2016. La hausse des taux directeurs de la Réserve fédérale a contribué à cette hausse. Par rapport à chacune des grandes devises, la monnaie américaine a enregistré sur 2016 une dépréciation de 3% face au yen une appréciation de 3,2% sur l'euro. La grande perdante de 2016 reste évidemment la livre sterling, qui s'est dépréciée de 16,4% face au dollar, sa plus mauvaise performance depuis 2008, consécutive à l'incertitude liée au Brexit. Autres monnaies sanctionnées en 2016, le peso mexicain a perdu près de 21% face au billet vert et le yuan chinois 7%. Le peso a souffert de la proposition de Donald Trump de bâtir un mur à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis et de sa volonté de remettre en cause certains accords commerciaux. Le yuan, lui, a été affecté par le ralentissement de l'économie chinoise et la hausse du dollar. Cependant, le yuan chinois fait son entrée dans la cour des monnaies de référence puisque faisant partie intégrante de l'unité de compte du Fonds monétaire international, baptisée droits de tirage spéciaux (DTS) aux côtés du dollar, de l'euro, la livre britannique et le yen japonais depuis le 1^{er} Octobre 2016, scellant ainsi une importante victoire des autorités de Pékin dans leur quête de reconnaissance sur la scène économique. Selon la société financière Swift à court terme, ce changement ne devrait pas bousculer le rapport de forces sur le marché des changes où le billet vert reste de loin la monnaie la plus utilisée avec 41% du volume des transactions mondiales devant l'euro 30,8%, la livre 8,7% et le yen. Mais à terme, le yuan passera devant la livre sterling et le yen comme troisième monnaie de règlement des échanges commerciaux.

II. 2016, année difficile pour l'Afrique subsaharienne

L'activité s'est sensiblement ralentie en 2016, et le taux de croissance n'a atteint que 1,4%. La décélération a été générale : environ deux tiers des pays, qui représentent 83% du PIB de la région, ont connu une croissance plus faible qu'en 2015 :

- La plupart des pays exportateurs de pétrole étaient en récession. D'après les estimations, l'activité économique s'est contractée de 1,5% au Nigéria et même de 13,75% au Soudan du Sud, et elle a stagné en Angola ;
- La situation de nombreux autres pays riches en ressources naturelles est aussi restée difficile. La situation politique incertaine (Afrique du Sud), la faiblesse des fondamentaux économiques (Ghana) et une grave sécheresse (Lesotho, Malawi, Zambie et Zimbabwe) ont exacerbé les effets de la faiblesse persistante des cours des produits de base dans ces pays. Certains autres pays ont cependant continué d'afficher une croissance plus robuste, grâce à des facteurs internes tels que les dépenses d'investissement et une politique monétaire accommodante (Burkina Faso, Mali, Niger) et une solide expansion du secteur minier et des services (Tanzanie).



- À l'inverse, dans les pays pauvres en ressources naturelles, tels que la Côte d'Ivoire, l'Éthiopie, le Kenya et le Sénégal, la croissance est restée soutenue, grâce à la vigueur de la demande intérieure et au niveau élevé des investissements publics, même si dans certains cas, elle se soit ralentie par rapport à 2015.

1. Aggravation des déficits budgétaires

En moyenne, les déficits budgétaires en Afrique subsaharienne ont continué de se creuser en 2016, atteignant -4,5% du PIB, contre -4% en 2015 et -3,5% en 2014. Cela tient à des pressions continues sur les recettes, qui n'ont en général pas été pleinement compensées par des coupes dans les dépenses. Cela a été particulièrement évident dans les pays exportateurs de pétrole : la situation budgétaire s'est encore dégradée en 2016 en Angola (en dépit de l'ajustement du déficit primaire non pétrolier), au Cameroun, au Gabon et au Nigéria, et le déficit budgétaire continue de dépasser 15% du PIB en République du Congo, en Guinée équatoriale et au Soudan du Sud. Le tableau est un peu plus contrasté dans le reste de la région. La

plupart des pays les plus durement touchés ont certes procédé à des ajustements sous une forme ou une autre, mais ceux-ci n'ont pas suffi à combler le déficit de recettes et n'ont pas suffisamment privilégié les nouvelles sources de recettes (en particulier, celles non assises sur les produits de base).

De manière inquiétante, cet ajustement inachevé s'est accompagné d'une hausse plutôt généralisée des arriérés intérieurs (et dans certains cas extérieurs). La prolifération des arriérés intérieurs a été particulièrement prononcée dans les pays exportateurs de pétrole. D'après les estimations officielles, leur encours à la fin 2016 dépassait 7,5% du PIB au Gabon, était d'au moins 4% en République du Congo, de près de 3% au Cameroun, de 2,2% au Nigéria et d'au moins 2% en Angola.



2. Alourdissement de la dette publique

L'accroissement de la dette du secteur public devient préoccupant en Afrique subsaharienne, en raison à la fois des ajustements retardés dans les pays durement touchés et des politiques budgétaires expansionnistes appliquées ailleurs. Le ratio dette publique/PIB au niveau régional a augmenté de près de 10 points de pourcentage depuis 2014, passant en moyenne à 42% du PIB en 2016 (et à un point médian de 51%). C'est sa valeur la plus élevée depuis que de nombreux pays ont bénéficié de remises de dette dans la première décennie des années 2000, au titre des initiatives en faveur des pays pauvres très endettés et d'allègement de la dette multilatérale. Cette tendance s'est beaucoup accélérée après 2014, pour toutes les catégories de pays de la région.

3. Montée des tensions dans le secteur financier

L'ensemble de l'économie subit les pressions causées par le report de la mise en œuvre des ajustements, et le secteur financier commence à s'en ressentir :

- On assiste à une augmentation considérable des créances improductives qui oblige les banques à renforcer leurs provisions, grève leurs bénéfices et menace leur solvabilité ;
- Face à la détérioration de la qualité des actifs et à la diminution des liquidités du système bancaire (CEMAC, Ghana), au durcissement de la politique monétaire

(Ghana, Zambie), à la faiblesse de la croissance (Afrique du Sud), au retournement possible du cycle du crédit (CAE) et à l'accroissement des créances sur l'État (CEMAC, UEMOA, Zambie), les prêts des banques commerciales au secteur privé ont décéléré et se sont parfois même contractés ;

- Faute d'alternatives, beaucoup de banques concentrent leurs crédits sur l'État (Ouganda, Sierra Leone, Tchad) et sur le secteur des BTP (Bénin, Guinée équatoriale, Malawi, São Tomé-et-Príncipe, Sierra Leone), avec de gros risques de pertes considérables si juste quelques de ces sociétés tardent à s'acquitter du service de leur dette.

4. Resserrement des contraintes extérieures

En raison du report des ajustements nécessaires, les tensions extérieures persistent dans la majeure partie de la région, en particulier dans les pays riches en ressources naturelles et ce, malgré le récent rebond des cours du pétrole et des métaux. Bien que, d'après les estimations, le déficit courant de la région ait été ramené à 4% du PIB en 2016, contre près de 6% l'année précédente, il reste très supérieur au niveau de 2% environ d'avant choc sur les cours des produits de base. De plus, dans les pays exportateurs de pétrole, les financements n'ont pas toujours été à la hauteur de ce déficit, ce qui a continué à peser sur les réserves. Aux difficultés soulevées par ces besoins de financement considérables et souvent grandissants sont venues s'ajouter la contraction des investissements directs étrangers et la baisse des flux de portefeuille dans l'ensemble de la région — y compris les flux d'investissement en provenance de Chine, qui, malgré un léger redressement en 2016, restent inférieurs aux niveaux atteints en 2013.



5. Réactions divergentes de politique monétaire

Dans ce contexte hétérogène, les orientations de politique monétaire dans la région ont aussi pris des directions différentes : au sein de la CEMAC par exemple, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) a cherché à atténuer les contraintes de liquidité à la fois à travers une politique monétaire accommodante, en particulier en accordant des crédits aux États (eux-mêmes liés à l'ajustement inachevé sur le front budgétaire), et en augmentant le refinancement des banques tout en abaissant le ratio de réserves obligatoires. Cette politique a toutefois atteint ses limites, et tous les pays de la CEMAC, sauf le Cameroun, ont atteint voire dépassé le plafond des avances statutaires de la BEAC.

6. Taux de change sous pression

Face au choc important des termes de l'échange et au durcissement des conditions de financement extérieur, beaucoup de pays ont à juste titre laissé leur taux de change se déprécier pour contribuer à absorber les pressions extérieures. Cependant, pour enrayer la baisse de leurs réserves, certains des pays les plus durement touchés ont aussi eu recours à des restrictions de change préjudiciables (Angola, Nigéria). Ces restrictions, en vigueur dans certains pays depuis maintenant plus d'un an, ont contribué à aggraver les incertitudes, créé de graves distorsions économiques et causé un creusement des écarts avec les taux pratiqués sur les marchés parallèles.



7. Augmentation de l'inflation

Conséquence des mesures prises pour faire face aux pressions extérieures et des effets des dépréciations monétaires, l'inflation a continué à augmenter en 2016 dans certains des principaux pays exportateurs de produits de base. Elle a atteint en fin d'année 42% en Angola et 18,5% au Nigéria, et elle reste légèrement au-dessus du niveau supérieur de la fourchette cible en Afrique du Sud. L'inflation a aussi rebondi, bien que dans une moindre mesure, dans certains pays pauvres en ressources naturelles, de sorte que le taux d'inflation médian de la région est passé de 4,5% en 2015 à 5,5% en 2016, inversant la tendance observée au cours des dix dernières années. Par contre, les tensions inflationnistes se sont relâchées en Zambie et au Ghana en raison de la politique monétaire restrictive au cours de l'année écoulée.

III. Focus sur la CEMAC

1. Croissance en zone CEMAC

La CEMAC est restée, en 2016, le siège de foyers de tensions liées aux exactions de la Secte islamique Boko Haram et à l'insécurité socio-politique en RCA. Quoique les exactions des groupes djihadistes aient en effet connu une légère accalmie, l'état d'alerte a demeuré, et les moyens financiers pour le maintenir n'ont pas diminué, dans un contexte d'incertitude quant au redressement rapide des cours du pétrole notamment dans les 5 pays producteurs de la zone. Certaines mesures de politique monétaire, par ailleurs mises en œuvre par la BEAC pour accompagner les Etats empêtrés dans la crise que ces facteurs ont occasionnée, auraient atteint leurs limites. En effet, l'abaissement du taux directeur de la BEAC (TIAO), l'augmentation des avances aux Trésors publics nationaux et bien d'autres mesures, qui

visaient l'augmentation de la liquidité bancaire, n'ont pas suffi à l'endiguer. La croissance aurait décéléré à 0,2% en 2016 selon la BEAC, après 1,7% en 2015.



Face à cette situation jugée préoccupante, un sommet extraordinaire des Chefs d'Etat a été convoqué par le Chef de l'Etat camerounais le 23 décembre 2016 à Yaoundé. Il visait principalement à apporter des solutions à la détérioration de la situation économique des pays membres dont le taux de croissance aurait ralenti à 0,7% en 2016, selon les perspectives de fin d'année de la BEAC.

En effet, la situation se présente comme suit par pays :

- **Au Cameroun**, on observe une certaine résilience face aux différents chocs exogènes du fait d'une relative diversification de son économie. La bonne tenue du secteur non pétrolier conjuguée à la réalisation des grands projets d'infrastructures ont eu des effets induits sur les autres branches d'activité ;
- **En Centrafrique**, on relève une augmentation du PIB de 5,1% en 2016 portée par la reprise des industries extractives conjuguée à une relative stabilité macroéconomique. Le Gouvernement a engagé la mise en œuvre des réformes structurelles notamment le développement de l'entrepreneuriat, de l'industrie et du secteur privé en général, dans un contexte toujours jugé risqué et peu attractif en raison des crises sociopolitiques récurrentes qui surviennent dans le pays;
- **Au Tchad**, on note une contraction de la croissance économique (-1,1%) imputable (i) aux importantes dépenses engagées dans la lutte contre les mouvements djihadistes combinée à une faible mobilisation des recettes du fait de la faiblesse des cours mondiaux du pétrole brut; (ii) à une mise en œuvre timide des réformes structurelles dans un contexte d'instabilité macroéconomique ; (iii) à une faible diversification des sources de croissance, des revenus et des emplois ; (iv) aux difficultés liées aux approvisionnements via le corridor Douala-Djamena.
- **Au Congo**, la croissance s'est fortement contractée à -2,4% en 2016 contre 2,6% en 2015 en lien avec l'environnement international difficile (baisse des cours des produits de base) et un secteur industriel fragile.
- **En Guinée Equatoriale**, une contraction de 8,2% du PIB en 2016, liée à une plus faible production dans les secteurs pétrolier et gazier conjuguée à la chute des cours ont

entraîné une faible mobilisation des recettes ; cette situation a mis en péril les grands changements structurels que connaît le pays depuis plus de 20 ans, tant sur le plan des infrastructures que du développement humain.

- **Au Gabon**, la croissance économique a décéléré passant de 4% en 2015 à 2,9% en 2016, principalement à cause des prix du pétrole bas, dans un contexte où la diversification économique a un faible impact sur le chômage des jeunes (46% des moins de 25 ans sont sans emploi) et la pauvreté.

2. Inflation et autres indicateurs

Dans cet environnement morose, on note une maîtrise de l'inflation dans la zone. En effet, même si l'on a noté une légère diminution du déficit des transactions courantes, revenu de 12,2% en 2015 à 11,7% du PIB en 2016 ainsi qu'une baisse du taux de couverture extérieure de la monnaie à 56,8% en décembre 2016, quoique toujours supérieur à la norme statutaire fixée à 20%, le taux d'inflation est l'indicateur ayant connu le plus net recul, se situant à 1,1% contre 2,5% en 2015.

Le déficit budgétaire, base engagements, hors dons, a continué de se creuser. Il est à 5,6 % du PIB contre 3,3 % du PIB en 2015.

IV. PERSPECTIVES MONDIALES 2017

1. Perspectives de croissance en 2017

Les prévisions mondiales, en légère hausse à 3,5% en 2017, devraient être portées par l'assouplissement attendu de la politique budgétaire aux États-Unis et le maintien d'une croissance forte en Chine.



Les économies en transition devraient connaître une croissance de 1,4% en 2017, après deux années consécutives de décroissance. Il est également prévu que la croissance économique dans les pays exportateurs de matières premières s'accélère légèrement, bénéficiant de la stabilisation des prix de ces produits et de la réduction des pressions inflationnistes, antérieurement provoquées par les fortes dépréciations des taux de change.

La situation des pays de la CEMAC devrait, quant à elle, rester difficile. La stratégie d'assainissement des finances publiques — centrée autour d'une réduction des dépenses à haut contenu d'importations, de la suppression de celles qui n'ont guère contribué à la

croissance par le passé et d'un apurement graduel des arriérés intérieurs — a été conçue pour en limiter les effets négatifs sur la croissance. Malgré tout, en Guinée équatoriale, le repli persistant de la production de pétrole devrait maintenir le pays dans une profonde récession (-5%). Une continuation de la compression des dépenses en capital ralentira vraisemblablement la croissance au Cameroun (3,7%) et au Gabon (1%), tandis que l'entrée en production de nouveaux gisements pourrait la hisser jusqu'à 0,6% en République du Congo, malgré les effets d'un profond ajustement budgétaire.

2. Perspectives sur l'évolution des prix

Les anticipations inflationnistes à court terme et à plus long terme restent modérées aussi. Les anticipations, fondées sur des enquêtes, de la hausse des prix à la consommation pour 2017 n'ont que très récemment arrêté de baisser pour les pays avancés, et l'inflation attendue pour les dix prochaines années n'a que récemment enregistré une hausse après avoir baissé de manière continue en 2015 et en 2016.



Encadré 1 : 21 bonnes résolutions pour sortir de la crise en zone CEMAC

A l'invitation de Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, un Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat d'Afrique Centrale s'est tenu à Yaoundé le 23 décembre 2016 au Palais de l'Unité.

Cette rencontre avait pour objectif d'examiner la situation économique et monétaire dans la zone CEMAC et d'adopter des mesures appropriées visant à juguler les effets néfastes du double choc pétrolier et sécuritaire, sur les économies de la sous-région.

Au terme des échanges, les Chefs d'Etat ont :

1. Relevé d'emblée que le renforcement de la stabilité macroéconomique ne nécessite pas un réajustement de la parité monétaire actuelle, mais plutôt des efforts d'ajustement sur les plans intérieur et extérieur, assortis de réformes structurelles adéquates.
2. Décidé d'adopter des mesures pertinentes destinées à inverser durablement les tendances négatives de l'économie de la sous-région, combinant une politique budgétaire adéquate, une politique monétaire appropriée et une coopération internationale renforcée.
3. Réaffirmé leur vision commune de faire de la zone CEMAC un espace émergent dans un avenir proche, par la réalisation judicieuse des infrastructures nécessaires à la promotion d'un développement durable et inclusif au bénéfice de leurs populations.
4. Réitéré leur attachement indéfectible à la solidarité communautaire face aux chocs économiques et sécuritaires actuels et futurs.
5. Décidé, en matière de politique monétaire du gel des plafonds des avances statutaires de la BEAC au niveau fixé sur la base des recettes budgétaires de l'exercice 2014.
6. Prescrit le renforcement de la stabilité financière de la zone CEMAC par une surveillance accrue du système bancaire et une utilisation optimale des instruments de politique monétaire.
7. Engagé la BEAC à proposer à brève échéance, en faveur des Etats, des mesures visant à promouvoir la migration progressive vers le financement par les Marchés de capitaux, en substitution des financements directs de la Banque Centrale.
8. Renouvelé leur engagement à poursuivre vigoureusement, au niveau de chaque pays, les ajustements budgétaires nécessaires à un rééquilibrage maîtrisé, judicieux et progressif de leurs finances publiques.
9. Convenu de l'impérieuse nécessité de conduire des politiques budgétaires ciblées en matière de dépenses publiques afin de préserver les acquis sociaux dans un contexte d'extrême fragilité économique et financière.
10. Décidé de s'engager à un redressement graduel du solde budgétaire des Etats et convenu de ramener dans un délai de moins de 05 ans le solde budgétaire en dessous de 3%.
11. Souligné l'importance de maintenir un endettement viable et soutenable, en privilégiant les financements concessionnels et en favorisant les partenariats public-privé pour la réalisation des programmes d'infrastructures.
12. Salué les conseils avisés et l'assistance technique des partenaires au développement.
13. Décidé d'ouvrir et de conclure à brève échéance, des négociations bilatérales avec le FMI, pour mieux structurer les efforts d'ajustement de leurs Etats, les accompagner vers une sortie de crise et les aider à mettre en place les conditions d'une relance vertueuse et durable de leurs économies.
14. Sollicité en faveur de chaque pays, des mesures de renforcement d'une coopération internationale plus souple et flexible.
15. Convenu, en raison du caractère exogène des chocs économiques subis, d'avoir amplement recours à tous les partenaires bilatéraux et multilatéraux en vue d'obtenir un large accès aux financements concessionnels et non concessionnels nécessaires au renforcement de la balance des paiements et à la poursuite des projets de développement prioritaires.
16. Décidé d'accélérer résolument la finalisation de la libre circulation des personnes et des biens, et la réalisation rapide des projets intégrateurs en préservant la sécurité.
17. Renouvelé leur engagement commun, ainsi que leur détermination à améliorer substantiellement le climat des affaires en zone CEMAC, afin de promouvoir de manière vigoureuse l'activité économique créatrice de richesses, et mobiliser de façon optimale les recettes fiscales internes.
18. Engagé leurs pays respectifs à renforcer la coopération fiscale internationale, afin de lutter contre la fraude, l'évasion et l'optimisation fiscales qui les privent d'importantes ressources.
19. Prescrit l'intensification des mesures et des actions en faveur de la diversification de leurs économies pour les rendre moins vulnérables aux chocs exogènes, et plus compétitives face à la libéralisation des échanges commerciaux dans un monde de plus en plus ouvert.
20. Confié au Programme des Réformes Economiques et Financières de la CEMAC la charge d'assurer le suivi des mesures prises et de rendre compte régulièrement de leur exécution.
21. Prescrit la tenue régulière à l'échelle ministérielle des rencontres de suivi-évaluation des mesures de redressement et de leurs effets sur la situation économique, financière et monétaire des pays de la CEMAC.

SITUATION MACRO-ECONOMIQUE DU CAMEROUN EN 2016

La croissance du PIB enregistrée en 2016 au Cameroun, évaluée à 4,5%, a été en deçà des prévisions du DSCE⁴. Cette situation peut s'expliquer principalement par le ralentissement de la demande mondiale, les difficultés économiques et sécuritaires dans la zone CEMAC ainsi que la baisse sensible des cours mondiaux du pétrole et du cacao brut.

I. L'offre nationale

1. Secteur primaire

Selon le MINEPAT, le rythme de croissance du secteur primaire, après une tendance haussière ces dernières années, a connu en 2016, une baisse de 0,3 point par rapport à 2015 pour se situer à 5%. Ce ralentissement observé est consécutif à la baisse de l'activité dans l'agriculture industrielle et d'exportation et dans la sylviculture et exploitation forestière et l'élevage (du fait de la grippe aviaire). La performance du secteur a été tributaire des crises sécuritaires qui ont perturbé les calendriers agricoles ainsi que les circuits de distribution des intrants, de collecte et d'approvisionnement des marchés des zones frontalières affectées. Par ailleurs, il conviendrait de signaler que les infrastructures de production et d'accompagnement sont encore peu développées et les techniques de production demeurent artisanales, avec pour conséquence une faiblesse des rendements à l'hectare.

En perspective, selon les estimations gouvernementales, un regain d'activité du secteur primaire est attendu sur la période 2017-2019 avec un taux de croissance prévisionnel de 5,3% en moyenne par an, en liaison avec les actions d'accompagnements des pouvoirs publics visant à améliorer notamment les techniques cultivables, l'accroissement des superficies, la réduction des pertes post récoltes.

Tableau 1 : Évolution de l'activité du secteur primaire (en%)

	2013	2014	2015	2016	2017*	2018*	2019*
Secteur primaire	3,7	4,7	5,3	5,0	5,2	5,3	5,5
Agriculture vivrière	3,9	4,2	4,6	5,0	5,6	5,6	5,7
Agriculture industrielle et d'exportation	6,9	2,9	9,3	6,0	5,2	5,2	6,0
Élevage, chasse	4,8	5,7	5,9	5,0	4,8	5,2	5,5
Pêche	2,8	2,7	2,9	3,0	3,1	3,5	4,5
Sylviculture et exploitation forestière	-1,8	9,9	8,2	5,7	3,8	4,1	4,1

Source : MINEPAT/ DGEPIP

* Prévisions

2. Secteur secondaire

En 2016, les activités se sont effondrées entraînant une chute du taux de croissance qui s'est situé à 2,8% contre 8,6% en 2015. Cette contreperformance est imputable au déclin des activités dans les industries extractives, conséquence du vieillissement des champs des hydrocarbures, à l'obsolescence des équipements de production et des installations. Dans le même sillage, les activités de production de l'électricité, du gaz et de l'eau ont connu un

⁴ MINEPAT, DSCE, Rapport de mise en œuvre au 31 décembre 2016 (Projet), mai 2017

ralentissement en 2016 avec une baisse de taux de croissance de 1,7 point de pourcentage, passant de 5,0% à 3,3%.



En perspective, le renforcement des capacités de production du secteur privé, ainsi que l'accroissement de l'offre d'énergie et des services de télécommunications devraient permettre au secteur secondaire hors hydrocarbure d'enregistrer une embellie d'un peu plus de 2 points de croissance en moyenne annuelle sur la période 2017-2019.

Tableau 2 : Evolution de l'activité du secteur secondaire (en%)

	2013	2014	2015	2016	2017*	2018*	2019*
Secteur secondaire	5,7	6,8	8,6	2,8	3,1	5,7	3,3
Industries extractives	8,7	13,7	26,3	-3,6	-6,7	5,5	-12,3
Dont Hydrocarbures	8,5	13,9	27,1	-3,6	-6,7	5,5	-12,3
Industries Agro-alimentaires	3,7	5,2	3,1	3,0	4,1	4,0	5,2
Autres Industries Manufacturières	3,6	3,6	4,3	4,4	4,6	5,4	5,6
Electricité, gaz et eau	8,7	10,6	5,0	3,3	7,2	9,2	9,9
BTP	12,9	10,8	10,4	6,9	9,1	9,2	9,9

Source : MINEPAT/ DGEPIP

*Prévisions

3. Secteur tertiaire

Le secteur tertiaire est le seul qui connaît un dynamisme en 2016 avec un rythme de croissance, bien que modéré, mais plus soutenu qu'en 2015. Le taux de croissance dans ce secteur passe de 4,9% en 2015 pour se situer à 5,5% en 2016. Il contribue pour un 2,5 point à la croissance réelle. Cette performance est due à la bonne tenue des activités dans les sous-secteurs des transports, des télécommunications et du commerce.

Ce regain d'activité que connaît le secteur tertiaire devrait se poursuivre sur la période 2017-2019, et enregistrer une croissance moyenne annuelle de près de 6,5%. Cette situation serait induite notamment par les bonnes performances que devraient enregistrer les sous-secteurs des transports, des télécommunications, de la restauration et l'hôtel, de la Banque, ainsi que du commerce.

Tableau 3 : Evolution de l'activité du secteur tertiaire (en%)

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur tertiaire	6,1	5,6	4,9	5,5	5,7	5,5	6,1
Commerce, restaurants et hôtels	5,7	5,2	4,8	5,2	5,3	5,3	6,1
Transports, entrepôts, télécommunications	7,9	6,5	3,4	5,9	6,6	6,5	6,9
Banques et organismes financiers	13,3	13,7	7,7	7,1	6,7	6,0	6,0
Autres services marchands	5,0	2,6	4,9	4,5	3,9	4,1	4,0
Services non marchands des APU	5,0	6,7	6,8	6,3	6,8	6,1	7,2
Autres services non marchands	5,2	5,8	3,8	4,8	4,3	4,5	4,6

Source : MINEPAT/ DGEPIP.

II. La demande nationale

La croissance économique en 2016 a été tirée par la demande intérieure. La demande extérieure nette quant à elle a continué à grever la croissance économique.

1. Demande intérieure

Concernant la demande intérieure, elle a été soutenue par la consommation privée et l'investissement. La consommation privée qui représente 70% du PIB s'est accru de 2,6%, tandis que le taux d'investissement estimé à 20,8 du PIB a connu une hausse de 0,3 point de pourcentage par rapport à 2015.

2. Demande extérieure

La contribution négative de la demande extérieure nette à la croissance résulte surtout d'un accroissement des importations de biens et services, notamment les produits agroalimentaires et manufacturés, des matériaux de construction et des biens d'équipements nécessaires à la mise en œuvre des grands projets.

Tableau 4 : Evolution des emplois du PIB (en%)

	2013	2014	2015	2016*	2017**	2018**	2019**
Demande Intérieure	102,8	103,4	103,7	102,5	103,5	102,9	103,6
Consommation	83,3	82,6	83,2	81,5	82,4	81,8	82,3
Secteur privé	71,7	70,8	71,4	69,8	71,8	71,1	71,7
Administration centrale	11,6	11,8	11,8	11,7	10,7	10,7	10,6
Formation brute de capital fixe	19,4	20,5	20,8	21,1	21,1	21,1	21,3
Secteur privé	17,1	18,2	18,6	18,5	18,9	19,0	19,2
Administration centrale	2,3	2,3	2,2	2,6	2,2	2,1	2,0
Demande Extérieure nette	-2,8	-3,4	-3,7	-2,5	-3,6	-3,0	-3,7
Exportation de biens et services	27,1	26,8	23,7	21,7	21,6	21,5	20,0
Importation de biens et services	29,9	30,2	27,4	24,2	25,1	24,4	23,6

Source : MINEPAT/ DGEPIP

*Estimations ** Prévisions

III. Les Finances publiques

Le résultat budgétaire n'a pas été satisfaisant au cours de l'année 2016. La diminution des recettes internes et l'accroissement des dépenses en capital ont contribué à la détérioration du solde budgétaire.

Le déficit budgétaire base caisse s'est établi à 6,2% du PIB contre 2,5 % en 2015.

Eu égard à la hausse du stock des dépenses en instance de 378,2 milliards par rapport à fin décembre 2015, le besoin de financement du Trésor public a atteint 679 milliards FCFA. Pour combler ce besoin, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 527,6 milliards FCFA, compte tenu d'un flux net extérieur positif de 151,4 milliards FCFA.

Le service de la dette publique passe de 509,9 milliards FCFA en 2015 à 595,6 milliards FCFA en 2016.

1. Recettes publiques

Sur l'année 2016, les recettes totales, en s'établissant à 2 838,2 milliards FCFA, se sont repliées de 3,3% par rapport à 2015. Cette variation résulte d'une baisse de 23,6% des recettes pétrolières et d'une hausse de 1,4% des recettes non pétrolières. La baisse de 7% des Impôts directs a été compensée par la bonne mobilisation des recettes de TVA (+5,9%), des impôts sur le commerce international (+3,1%) et de la taxe spéciale sur les produits pétroliers (+1,6%).

Le poids des recettes non pétrolières sur les recettes totales est passé de 80,7% en 2015 à 83,4% en 2016. Il a enregistré un pic de 90,2% au 1^{er} semestre 2016.

Tableau 5 : Evolution de la structure des recettes (en milliards de FCFA)

	2015	2016
Recettes totales et dons	2 946,4	2 892,5
1- Recettes totales (a+b)	2 935,3	2 838,2
a- Recettes pétrolières	556,4	424,9
b-Recettes non pétrolières	2 378,9	2 413,3
Impôts directs	684,0	635,8
Taxe spéciale sur les produits pétroliers	103,8	105,5
Impôts sur le commerce international	338,1	348,7
Recettes de TVA	810,2	858,3
Recettes non fiscales	154,0	144,0

Source : MINFI

2. Dépenses publiques

Du côté des dépenses publiques, des efforts importants ont été observés au cours des dernières années. Ils ont, cependant, donné des résultats insuffisants par rapport aux cibles fixées.

En 2016 et par rapport à 2015, les dépenses publiques augmentent de 18,6%. Cette évolution résulte des hausses de 39,2% des dépenses de capital et de 8,2% des dépenses courantes. En dehors du poste « Transferts et subventions » qui baisse de 20,4%, tous les autres types de dépense se sont inscrits en hausse. Il en a résulté une hausse du ratio des dépenses publiques

sur le PIB (21,4% en 2016 contre 19,3% en 2015) et particulièrement celle des dépenses de capital (8,4% contre 6,5% en 2015).

Une gestion rigoureuse des dépenses est le principal moyen identifié pour réduire le poids de la dette par rapport au PIB, si l'on veut exclure un recours à des hausses d'impôt ou de taxes. Une politique importante à mettre en œuvre pour réduire le taux de croissance des dépenses publiques est d'améliorer la planification des dépenses.

Tableau 6 : Structures des dépenses publiques

	2015	2016
Dépenses publiques	3 252,2	3 856,1
1- Dépenses courantes	2 163,9	2 341,3
Salaires	910,7	937,3
Achat des biens et services	786,6	860,2
Transferts et subventions	559,7	445,7
2- Dépenses de capital	1 088,3	1 514,8
Dépenses sur financements extérieurs	488,2	489,4
Dépenses s/ressources propres	543,5	992,6

Source : MINFI

IV. Le compte extérieur

En 2016, le déficit commercial s'est légèrement réduit, passant de -1 174 milliards à -1 136 milliards ; soit un recul de 3,2%, consécutif à une baisse des importations (-478 milliards) plus importante que celle des exportations (-440 milliards de FCFA). Le taux de couverture connaît un recul de 5,7 points de pourcentage à 63,3%, traduisant la faible capacité des exportations à couvrir les dépenses d'importation.

Tableau 7 : Balance commerciale du Cameroun en 2016

	2015 (1)		2016 (2)		Variations absolues (2)-(1)		Variations relatives (2)-(1)/(1)	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
EXPORTATIONS	7 539	2 400	7 394	1 960	-145	-440	-1,9%	-18,3%
dont pétrole	4 403	962	4 348	696	-55	-266	-1,2%	-27,7%
hors pétrole	3 136	1 437	3 046	1 264	-90	-174	-2,9%	-12,1%
IMPORTATIONS	8 529	3 573	8 009	3 095	-519	-478	-6,1%	-13,4%
dont pétrole	1 464,6	456,8	1 507,9	314,2	43	-143	3,0%	-31,2%
hors pétrole	7 064	3 116	6 501	2 781	-563	-335	-8,0%	-10,8%
BALANCE COMMERCIALE (BC)		-1 174		-1 136		38		-3,2%
BC hors pétrole		-1 679		-1 517		162		-9,6%
TAUX DE COUVERTURE (TC)		67,2%		63,3%		-3,9%		-5,7%
TC hors pétrole		46,1%		45,4%		-0,7%		-1,5%

Source : MINFI

1. Exportations camerounaises

En 2016, les exportations du Cameroun toutes destinations confondues ont connu une évolution négative en volume (-1,9%) et en valeur (-18,3%). Le Cameroun a exporté pendant cette période 7 394 mille tonnes de marchandises pour une valeur de 1 960 milliards de FCFA contre 7 539 mille tonnes pour 2 400 milliards FCFA en 2015.

Tableau 8 : Evolution des exportations camerounaises : globale et hors produits pétroliers

Q(quantités) en milliers de tonnes et V(valeurs) en milliards de FCFA

	2015		2016		Variations absolues 2016/2015		Variations relatives 2016/2015	
	Q	V	Q	V	Q	V	Q	V
Total exportations	7 539	2 400	7 394	1 960	-145	-440	-1,9%	-18,3%
Dont Pétrole brut	4 403	962	4 348	696	-55	-266	-1,2%	-27,7%
Carburant et lubrifiants	389	103	399	71	10	-32	2,6%	-30,8%
Export Hors Pétrole brut	3 136	1 437	3 046	1 264	-90	-174	-2,9%	-12,1%
hors Pétrole brut / Carburant et lubrifiants	2 748	1 334	2 647	1 192	-100	-142	-3,7%	-10,6%

Source : MINFI

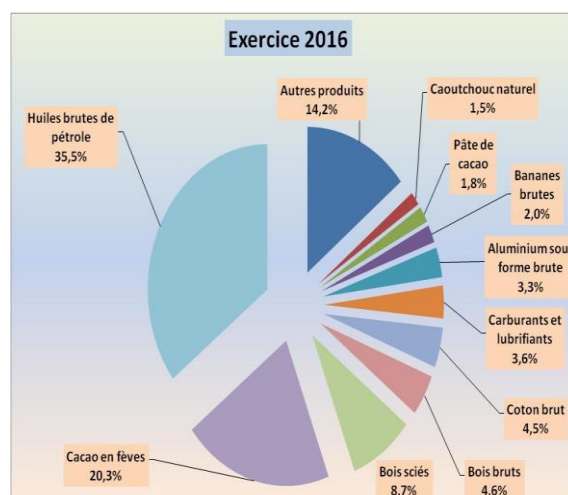
Cette baisse des exportations camerounaises est accentuée par les produits pétroliers qui, en raison du comportement des cours mondiaux, enregistrent des reculs en valeur de 27,7% et 30,8% pour le pétrole brut d'une part et les carburants et lubrifiants d'autre part.

Hors produits pétroliers, cette évolution reste négative et se situe à -10,6% en valeur. Ce recul résulte d'une baisse importante des exportations de cacao (-57,1 milliards de FCFA ; -12,6%), de bois brut (-13,4 milliards de FCFA ; -12,9%) et d'aluminium brut (-11,5 milliards ; -15,0%). La hausse des exportations de bois sciés (+3,1%), de pâte de cacao (+13,2%), de feuilles de placage et feuilles pour contre-plaqués (+12,9%) et de banane (+4,2%) ont contribué à modérer cette baisse.

Le recul des exportations observée en 2016 résulte de la baisse des exportations vers certains pays dont la Chine (-165,7 milliards de FCFA ; -55,3%), l'Inde (-162,2 milliards ; -44,3%), le Portugal (-123,9 milliards ; -73,2%), les Pays-Bas (-98,1 milliards ; -25,1%) et la grande Bretagne (-43,4 milliards ; -75,3%). En revanche l'on relève une hausse des exportations vers l'Italie (+117,6 milliards ; +105,9%), l'Espagne (+57,1 milliards ; +45,4%), l'Afrique du Sud (+46,5 milliards ; +167,2%), la Malaisie (+18,6 milliards; +43,2%) et le Togo (+15,6 milliards; +176,3%) qui a atténué la baisse observée en 2016.

La structure des exportations du Cameroun en 2016 indique qu'elles continuent de reposer sur les produits traditionnels tels que les huiles brutes de pétrole, le cacao en fèves, le bois, le coton, l'aluminium, la banane, le caoutchouc et le café. Les 10 premiers produits exportés représentent plus de 85% des valeurs exportées au cours de l'exercice 2016.

Figure 1 : Part en valeur des principaux produits exportés en 2016



Source : MINFI

Au courant de l'année 2016, un volume global de 4 348 mille tonnes de pétrole brut a été vendu pour une valeur de 695,8 milliards de FCFA en baisse de 1,2% en volume et 27,7% en valeur par rapport à l'année précédente.

Le bilan des exportations de cacao en fèves au courant de l'année 2016 affiche un volume de 263,7 milles tonnes pour une valeur de 397,2 milliards de FCFA. L'on observe ainsi un fléchissement des volumes de 0,6% et une hausse de 12,6% en valeurs.

Au courant de l'année 2016, les ventes de bois scié connaissent une bonne performance avec évolution positive tant en volume (+5,8%) qu'en valeurs (+3,1%). Les exportations se situent à 503,1 mille tonnes pour une valeur de 169,7 milliards de FCFA.

Les exportations d'aluminium brut se sont chiffrées à 65,2 milliards de FCFA contre 76,7 milliards en 2015, soit une baisse de 15,0%. Parallèlement, les volumes enregistrent un recul de 10,1% : ils sont passés 72,7 mille tonnes à 65,3 milles tonnes.



Au courant de l'année 2016, les exportations de bois brut ont rapporté 71,4 milliards de FCFA en baisse de 12,9% par rapport à 2015. L'on observe également une baisse (-10,4%) pour les exportations en volume qui se sont établies à 764,8 mille tonnes en 2016 contre 854,1 milles tonnes l'année précédente.

En 2016, les exportations des carburants et lubrifiants ont, malgré la hausse des volumes (+2,6%), connu une baisse significative de 30,8% en valeur, se fixant à 398,8 milles tonnes pour 71,4 MdF.

Tableau 9 : Principaux produits exportés en 2016 : Q(quantités) en milliers de tonnes, V(valeurs) en milliards de FCFA

LIB_COM	2015		2016		Variation (2015/2016)	
	Q	V	Q	V	Q%	V%
Huiles brutes de pétrole	4 402,9	962,1	4 348,4	695,8	-1,2%	-27,7%
Cacao en fèves	265,3	454,3	263,7	397,2	-0,6%	-12,6%
Bois sciés	475,4	164,6	503,1	169,7	5,8%	3,1%
Bois bruts	854,1	103,5	764,8	90,2	-10,4%	-12,9%
Coton	119,1	98,1	101,4	87,4	-14,8%	-11,0%
Carburants et lubrifiants	388,5	103,2	398,8	71,4	2,6%	-30,8%
Aluminium sous forme brute	72,7	76,7	65,3	65,2	-10,1%	-15,0%
Bananes	283,2	37,3	295,2	38,8	4,2%	4,2%
Pâte de cacao	15,1	31,3	15,4	35,4	1,7%	13,2%
Caoutchouc naturel	48,9	36,1	42,3	29,4	-13,4%	-18,6%
Café	33,3	31,4	33,0	28,8	-0,9%	-8,3%
Savons	43,7	25,7	43,0	24,1	-1,7%	-6,5%
Feuilles pour placage	23,6	19,0	30,4	21,4	28,4%	12,9%
Beurre, graisse et huile de cacao	9,7	19,9	9,4	21,2	-3,3%	6,7%
Total principaux produits	7 035,7	2 163,2	6 914,3	1 776,0	-1,7%	-17,9%
Total général	7 539,0	2 399,6	7 394,4	1 959,5	-1,9%	-18,3%

Source : MINFI

2. Importations camerounaises

Le Cameroun a importé au cours l'année 2016, 8 009 mille tonnes de marchandises pour une valeur de 3 095 milliards FCFA contre 8 529 mille tonnes pour 3 573 milliards FCFA en 2015 : soit un recul tant en valeur (-13,4%) qu'en volume (-6,1%). Cette baisse des importations camerounaises en valeur est accentuée par celle des produits pétroliers : 31,2% pour le pétrole brut et -40,3% pour les carburants et lubrifiants.



Tableau 10 : Evolution des importations camerounaises : globale et hors produits pétroliers

Q(quantités) en milliers de tonnes et V(valeurs) en milliards de FCFA

	2015		2016		Variations relatives	
	Q	V	Q	V	Q	V
Total importations	8 529	3 573	8 009	3 095	-6,1%	-13,4%
Dont Pétrole brut	1 465	457	1 508	314	3,0%	-31,2%
Carburant et lubrifiants	556	216	369	129	-33,7%	-40,3%
Import Hors Pétrole brut	7 064	3 116	6 501	2 781	-8,0%	-10,8%
hors Pétrole brut / Carburant et lubrifiants	6 508	2 901	6 133	2 653	-5,8%	-8,6%

Source : MINFI

A l'exception du noyau « Equipement Industriel » dont les importations ont augmenté de 11,1%, l'on relève une baisse pour les autres produits : « Produits bruts d'origine minérale ou autres » (-30,5%), « Energie et lubrifiants » (-36,3%), « Consommation des entreprises » (-15,2%), « Consommation des ménages » (-15,1%), « Alimentation-Boissons-Tabacs » (-11,6%), « Matériels de transport » (-15,8%), « Demi-produits » (-6,8%), « Produits bruts d'origine animale ou végétale » (-8,4%) et « Equipement agricole » (-13,5%).

Tableau 11 : Importations camerounaises par noyaux d'utilisation en 2016

Q(quantités) en milliers de tonnes et V(valeurs) en milliards de FCFA

Noyaux	2015		2016		Variations relatives	
	Q	V	Q	V	Q%	V%
0: Alimentation-Boissons-Tabacs	1 182,7	533,4	1 124,3	471,4	-4,9%	-11,6%
1: Energie et lubrifiants	626,7	242,3	442,6	154,4	-29,4%	-36,3%
2: Produits bruts d'origine animale ou végétale	710,1	141,1	709,9	129,2	0,0%	-8,4%
3: Produits bruts d'origine minérale ou autres	1 823,5	476,4	1 871,2	330,9	2,6%	-30,5%
4: Demi-produits	2 607,6	553,4	3 016,5	515,9	15,7%	-6,8%
5: Matériel de transport	151,4	282,4	148,4	237,7	-2,0%	-15,8%
6: Equipement agricole	3,1	5,4	2,5	4,6	-18,6%	-13,5%
7: Equipement industriel	97,5	437,7	110,9	486,4	13,8%	11,1%
8: Consommation des ménages	280,7	418,9	274,9	355,8	-2,0%	-15,1%
9: Consommation des entreprises	1 045,3	482,3	308,0	409,1	-70,5%	-15,2%
Total général	8 528,6	3 573,3	8009,2	3 095,5	-6,1%	-13,4%

Source : MINFI

Le Cameroun importe une gamme assez variée de produits. Mais certains dominent tant en volume qu'en valeur. Les quinze premiers produits couvrent 48% des importations de l'année 2016.

En 2016, un volume global de 1 507,9 mille tonnes de pétrole brut a été acheté pour une valeur de 314,2 milliards de FCFA, soit une hausse de 3,0% en quantité et une en baisse de 31,2% en valeur par rapport à 2015.

Un volume de 237,2 milles tonnes de poissons congelés a été importé correspondant à une valeur de 166,8 milliards de FCFA contre 220,4 milles tonnes pour 166,4 milliards de FCFA en 2015.

Les importations des appareils électriques pour la téléphonie ou la télégraphie sont établies à 157,3 milliards de FCFA, en nette progression de 93,6% par rapport à 2015.

Le riz se maintient parmi les principaux produits importés malgré la baisse enregistrée tant en volume (-13,1%) qu'en valeur (-20,7%). Les importations de 2016 s'élèvent à 143,6 milliards de FCFA pour 614,4 milles tonnes.

En 2016, le Cameroun a dépensé 128,7 milliards de FCFA pour importer du carburant et lubrifiant, soit une baisse de 40,3% par rapport à l'année 2015. Les volumes importés ont reculé de 33,7% dans la même période pour s'établir à 368,7 mille tonnes.

Les importations de médicaments conditionnés pour la vente au détail s'établissent à 97,4 milliards de FCFA, en baisse de 20,7% par rapport à 2015.

Malgré un recul de 11% en valeur, le blé reste l'un des produits les plus importés au Cameroun. Les importations se situent à 90,8 milliards de FCFA pour 616,7 mille tonnes.

Un nombre total de 43 174 véhicules de tourisme a été importé pour une valeur totale de 86,1 millions de FCFA, en hausse de 6,8% en volume par rapport à 2015.

La diversification des sources de production du ciment au Cameroun s'est poursuivie, reflétée par la hausse de 40,8% en volume et de 29,4% en valeur des importations de clinker. Celles-ci se sont établies à 1 888,3 mille tonnes pour 81,4 milliards de FCFA.

Tableau 12 : Principaux produits importés en 2016

Q(quantités) en milliers de tonnes, sauf (*) en nombres, V(valeurs) en milliards de FCFA

PRODUITS	2015		2016		Variation	
	Q	V	Q	V	Q%	V%
Huiles brutes de pétrole	1 464,6	456,8	1 507,9	314,2	3,0%	-31,2%
Poissons congelés	220,4	166,4	237,2	166,8	7,6%	0,2%
Appareils électrique pour la téléphonie	2,4	81,2	3,2	157,3	32,0%	93,6%
Riz	707,2	181,1	614,4	143,6	-13,1%	-20,7%
Carburants et lubrifiants	555,7	215,5	368,7	128,7	-33,7%	-40,3%
Médicaments conditionnés pour la vente au détail	12,6	122,8	10,5	97,4	-16,7%	-20,7%
Blé	610,4	102,0	616,7	90,8	1,0%	-11,0%
Véhicules de tourisme (*)	40416	85,5	43174	86,1	6,8%	0,6%
Clinker	1 341,0	62,9	1 888,3	81,4	40,8%	29,4%
Véhicules automobiles pour le transport de marchandises (*)	8891	58,5	9239	54,7	3,9%	-6,5%
Articles de friperie	87,9	43,9	85,7	42,1	-2,5%	-4,1%
Pesticides	16,4	46,8	13,4	35,4	-18,4%	-24,2%
Mélanges de substances odoriférantes pour industries alimentaires et de boissons	5,9	36,3	5,9	34,0	0,1%	-6,3%
Malt	81,0	28,6	88,0	30,5	8,6%	6,7%
Demi-produits en fer ou en aciers non alliés	48,5	22,0	58,2	29,1	20,2%	32,3%
Total principaux produits	5 154,0	1 710,4	5 498,1	1 492,2	6,7%	-12,8%
Total général	8 528,6	3 573,3	8 009,2	3 095,5	-6,1%	-13,4%

Source : MINFI

V. La Monnaie et la banque

La modernisation du système bancaire et financier se poursuit à travers la diversification des sources de financement de l'économie. Afin que ces ressources soient orientées vers des investissements productifs pour stimuler davantage la croissance, le Gouvernement met progressivement en place de nouveaux instruments et produits financiers.

1. Politique monétaire

La BEAC définit et met en œuvre la politique monétaire commune à tous les Etats membres de la CEMAC. Pour mener à bien ses missions, elle dispose de deux instruments : la politique de refinancement et la politique des réserves obligatoires.

1.1. Politique de refinancement

Pour mettre en œuvre cette politique, la BEAC utilise deux instruments : la politique des taux d'intérêt et les objectifs de refinancement.

Depuis le 10 juillet 2015, les principaux taux d'intervention sur le marché monétaire n'ont pas changé. Le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) ainsi que le taux des avances aux Trésors sont restés à 2,45%. Les taux d'intérêts sur les placements des banques à la BEAC et le taux de rémunération des dépôts publics sont également restés inchangés. Le taux créditeur minimum des dépôts des clients reste fixé à 2,45%.

Par ailleurs, le 26 avril 2016, le Conseil National du Crédit (CNC) a révisé les taux d'usure applicable au 1^{er} semestre 2016, en se référant aux taux applicables au second semestre 2015. Si pour la plupart des différents types de crédit accordés à la clientèle les coûts ont été réduits, les prêts aux particuliers restent les plus chers du marché.

Pour les crédits aux particuliers, les taux d'usure des crédits de consommation et de crédit-bail ont été revus à la baisse tandis que ceux des découverts et de crédit à moyen terme ont été révisés à la hausse.

S'agissant des crédits aux PME, les taux d'usure des crédits ont été revus à la baisse à l'exception des découverts.

Pour ce qui est des prêts aux grandes entreprises, les taux d'usure des crédits de trésorerie, des crédits de moyen terme, et de crédit-bail ont été revus à la baisse tandis que ceux des découverts et de crédit à long terme ont été révisés à la hausse.

Les taux d'usure applicables aux Administrations publiques de collectivités décentralisées ont été globalement revus à la hausse à l'exception du taux applicable aux crédits à moyen terme.

Tableau 13 : Taux d'usure des prêts octroyés par les banques (en %)

	Prêts aux particuliers		Prêts aux PME		Prêts aux Grandes entreprises		Prêts aux Administrations publiques de collectivités décentralisées	
	2 ^e Semestre 2015	1 ^{er} Semestre 2016	2 ^e Semestre 2015	1 ^{er} Semestre 2016	2 ^e Semestre 2015	1 ^{er} Semestre 2016	2 ^e Semestre 2015	1 ^{er} Semestre 2016
Crédit à la consommation, ou crédit de trésorerie	21,71	21,02	16,33	14,79	7,35	7,26	10,97	9,12
Découverts	20,25	20,7e4	17,11	17,97	8,7	11,20	14,29	15,55
Crédit à moyen terme	16,74	17,12	13,29	13,10	11,76	8,1	17,34	9,34
Crédit à long terme	8,49	8,49	11,29	11,29	7,99	8,17	6,44	6,44
Crédit-bail	15,85	15,02	13,07	12,06	11,32	10,37	16,85	16,88

Source : Conseil National de Crédit

Pour ce qui est des objectifs de refinancement, le plafond de refinancement pour l'Etat du Cameroun est remonté à 576,9 milliards en 2016, contre 377 milliards en 2015.

L'objectif de refinancement des banques est passé de 80 milliards en 2015 à 200 milliards en 2016. L'encours moyen de tirage du système bancaire est de 171,6 milliards au 31 décembre 2016, contre 35 milliards à fin 2015. La mesure, qui fait des titres publics une garantie de refinancement, donne assez de marges de manœuvre aux banques pour recourir à ce mode de refinancement.

En 2016, l'activité sur le marché interbancaire est restée atone (aucune opération dans ce compartiment au 1^{er} semestre 2016).

Le taux de couverture extérieure de la monnaie, qui rapporte les avoirs officiels en devises aux engagements à vue de la Banque centrale, est passé de 89,8% en fin décembre 2015 à 73,6% au 31 décembre 2016. Il se situe à 56,8% au niveau de la sous-région CEMAC. Il reste supérieur à la norme qui est de 20%.

1.2. Politique des réserves obligatoires

Le 6 avril 2016, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a baissé de moitié les coefficients des réserves obligatoires. Ainsi le coefficient des réserves sur les dépôts à vue est passé de 11,75% à 5,875% précédemment et celui sur les dépôts à terme a été ramené à 4,625%, contre 9,25% précédemment. A la faveur de cette mesure, le montant des réserves à constituer est ramené à 182,6 milliards, rémunéré au taux de 0,05%. Le montant déjà constitué s'élève à 366,3 milliards, soit un excédent de 183,7 en référence à la nouvelle formule d'évaluation des réserves obligatoires.

2. Secteur bancaire et financier

En 2016, le secteur bancaire et financier se caractérise par l'accroissement des dépôts et des crédits, une stabilisation des créances brutes en souffrance et l'amélioration du poids de la microfinance. Le taux de bancarisation passe de 15,5% en 2015 à 19,5%. Le nombre des comptes ouverts et actifs dans les banques et les établissements de microfinance (EMF) est de 4 880 730 contre 3 805 445 en 2015. L'essor du « mobile money » et de la monnaie électronique a facilité l'accès aux services financiers aux couches vulnérables.

2.1. Le système bancaire

Au 31 décembre 2016, le secteur bancaire compte 14 banques en activité et le réseau bancaire a connu une extension de 19 nouvelles agences, portant le nombre d'agences à 278. Le système bancaire est stable et l'activité suit une tendance haussière.

Le bilan consolidé des banques en activité s'élève à 4570,1 milliards au 31 décembre 2016. Cinq banques (Afriland First Bank, Bicec, SG-C, Ecobank et SCB) pèsent environ 72% de l'encours des crédits et 75% des dépôts.

Le degré d'intermédiation, mesuré en rapportant l'encours des crédits sur celui des dépôts, s'est amélioré, passant de 84,8% au 31 décembre 2015 à 86,3%. Il était de 79,5% au 30 juin 2016. Le ratio crédit bancaire sur PIB a légèrement frêmi passant de 16,4% en 2015 à 16,5%.

Les créances brutes en souffrance représentent 14,2% de l'encours de crédits, soit 448,9 milliards. Sur le plan réglementaire, la faiblesse structurelle des fonds propres (246,6 milliards pour les 14 banques en activité) persiste et fragilise quatre principaux ratios.

Il est à relever que : onze banques respectent le ratio de couverture des risques ; dix respectent le ratio de liquidité et deux sont surliquides ; neuf banques respectent les ratios de couverture des immobilisations et de transformation à long terme ; aucune banque ne respecte le ratio de structure du portefeuille- crédits.



a. Dépôts de la clientèle

A fin décembre 2016 et par rapport au 31 décembre 2015, les dépôts augmentent de 3,9% (contre 5,9% un an plus tôt) et se chiffrent à 3 661,1 milliards. Cette évolution est essentiellement attribuable aux dépôts des particuliers (contribution de 1,8 point à la croissance) et des organismes publics (contribution de 1,5 point). La décélération de la croissance des dépôts est imputable à l'administration publique centrale (contribution de - 0,6% contre +2,5% à fin décembre 2015).

Par type de clientèle, les particuliers détiennent la plus grande part des dépôts (40,2%). Ils sont suivis par les entreprises privées (22,7%), les entreprises publiques (7,7%), l'administration publique centrale (7,3%), les organismes publics (6,1%), les sociétés d'assurance et de capital (3,4%) et les administrations privées (3,9%).

Tableau 14 : Dépôts par type de clientèle (en milliards)

Libellés	Décembre 2015 (a)	Juin 2016	Décembre 2016 (b)	Variations b/a (en %)
Administration publique centrale	287,6	275,0	266,4	-7,4
Administration publique locale	26,8	28,3	22,6	-15,7
Organismes publics	171,1	207,7	223,7	30,7
Administrations privées	130,4	128,4	141,1	8,2
Entreprises publiques	287,7	320,9	280,8	-2,4
Entreprises privées	801,2	840,6	834,0	4,1
Sociétés d'assurance et de capital	131,0	132,3	124,5	-5,0
Entreprises individuelles	100,7	95,4	106,2	5,5
Particuliers	1 408,2	1 467,6	1 473,3	4,6
Divers	180,1	160,7	192,0	6,6
TOTAL	3 524,8	3 656,9	3 661,1	3,9

Source: BEAC

Par rapport au 31 décembre 2015, les dépôts à terme ont augmenté de 12,7% pour s'établir à 500,6 milliards à fin décembre 2016. Les dépôts à régime spécial passent de 251,6 milliards à fin décembre 2015 à 276,9 milliards, en hausse de 10,1%.

Tableau 15 : Dépôts de la clientèle par nature (en milliards)

	Déc.-15	Juin-16	Déc.-16	Variations	Poids en Déc-16
	a	b	c	c/a	(en %)
Dépôts à régime spécial	251,6	280,0	276,9	10,1	7,56
dont bons de caisse	249,2	276,5	274,3	10,1	7,49
Dépôts à terme	444,1	488,3	500,6	12,7	13,67
Dépôts à vue	2829,1	2886,6	2883,6	1,9	78,76
TOTAL	3 524,8	3 654,9	3 661,1	3,9	100,0

Source: BEAC

b. Crédits accordés à la clientèle

Au 31 décembre 2016, l'encours des crédits s'élève à 3 161,1 milliards, en hausse de 5,7% en glissement annuel. Cette évolution est essentiellement attribuable aux crédits octroyés aux entreprises privées (contribution de 6,2% à la croissance).

Par type de clientèle, 71,6% des crédits sont accordés aux entreprises privées, 15,1% aux particuliers, 6,6% aux entreprises publiques, 3,8% aux entreprises individuelles et 1,1% à l'administration publique centrale.

Ces crédits financent surtout les branches d'activité suivantes : « Bâtiments et travaux publics » (20%) ; « Commerce de gros et de détail » (16,5 %) ; « Transport, activités auxiliaires de transport et télécommunications » (15 %) ; « Industries extractives » (12,5 %) ; « Production - distribution d'électricité - gaz - vapeur - eau » (12 %) ; les industries extractives (11,9%), la production des services aux collectivités et personnels (7,9%), des activités des institutions financières, des affaires immobilières et services destinés aux entreprises (2,5%) et des industries manufacturières (0,5%).

Tableau 16 : Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards)

Libellés	Décembre 2015	Jun 2016	Décembre 2016	Variations (%)	Poids en Déc 2016 (%)
	a		b	b/a	
Administration publique centrale	60,8	42,6	36,0	-40,8	1,14
Administration publique locale	6,8	5,0	1,5	-77,9	0,05
Organismes publics	28,6	10,1	17,7	-38,1	0,56
Administrations privées	23,5	19,8	24,8	5,5	0,78
Entreprises publiques	214,3	209,0	208,7	-2,6	6,60
Entreprises privées	2 077,1	2 067,4	2 263,8	9,0	71,61
Sociétés d'assurance et de capital	7,8	3,4	4,1	-47,4	0,13
Entreprises individuelles	97,9	102,8	119,8	22,4	3,79
Particuliers	426,4	433,1	477,7	12,0	15,11
Divers	46,8	13,6	7,0	-85,0	0,22
TOTAL	2 990,0	2 906,8	3 161,1	5,7	

Source: BEAC

c. Activités bancaires des PME

Les dépôts des PME se chiffrent au 30 septembre 2015 à 325 milliards FCFA et passent à 324,1 milliards FCFA au 30 septembre 2016, soit une diminution de 0,3%. D'autre part, entre septembre 2015 et septembre 2016, les crédits accordés par les banques aux PME ont augmenté de 7,1%, passant de 490,1 à 525 milliards FCFA. A fin septembre 2016, ils sont constitués à 46,4% de crédits à court terme, 22,9% de crédits à moyen terme et à 30,7% de créances en souffrance.

Tableau 17 : Situation des dépôts et crédits aux PME au 30 septembre 2016 (en milliards FCFA)

	Septembre 2015	Septembre 2016	Variation en volume	Variation en %
Total des dépôts	325,0	324,1	-0,9	-0,3%
Dépôts à vue	278,4	282,0	3,6	1,29%
Dépôts à terme	46,5	42,1	-4,4	-9,46%
Total des crédits	490,1	525,0	35,0	7,1%
Crédits à court terme	240,2	243,8	3,6	1,5%
Crédits à moyen et long terme	97,1	120,2	23,1	23,8%
Créances en souffrance	152,8	161,0	8,2	5,4%

Source : CERBER/CNC

2.2. Etablissements de Microfinance (EMF)

Le secteur de la microfinance est en progression notamment en termes d'inclusion financière. Au 31 décembre 2016, le secteur de la microfinance compte 412 établissements agréés, dont 248 EMF évoluant au sein de six réseaux (Camccul, Mucadec, ABC, UCGN, Binum Tontine, Nowefoch), 120 EMF indépendants de 1^{ère} catégorie, 41 de 2^{ème} catégorie et 03 de 3^{ème} catégorie. Ces EMF sont inégalement répartis sur le territoire.



A fin décembre 2016 et en glissement annuel, l'activité dans le secteur de la microfinance est caractérisée par : une hausse des dépôts de la clientèle (+4,6%), une hausse des crédits accordés (+6,4%), une augmentation du nombre de comptes de la clientèle (+13,8%) et l'ouverture de 188 points de vente.

A fin 2016, 270 établissements sont immatriculés au registre du Conseil National du Crédit (CNC) contre 269 en 2015.

Sur le plan de la couverture géographique, le réseau des agences du secteur de la microfinance est passé de 1 407 en 2015 à 1 595. Ces points de vente sont en majorité (54%) en zone urbaine. Cette présence varie selon la catégorie et les régions. Ainsi, 55% des points de vente des EMF de 1^{ère} catégorie sont basés en zone rurale alors que les EMF de 2^{ème} catégorie opèrent davantage en zone urbaine (60%). Les régions du Centre (418), du Littoral (399), de l'Ouest (236) sont mieux couvertes en points de vente que celles de l'Extrême- Nord (79), du Sud (61), du Nord (56), de l'Adamaoua (49) et de l'Est (48).

A fin décembre 2016, le total du bilan cumulé des EMF s'élève à 768,2 milliards, en hausse de 3,8% par rapport au 31 décembre 2015.

Tableau 18 : Evolution du total du bilan cumulé des EMF (en milliards)

	Année 2015	Année 2016	Variations (en %)
EMF de 1 ^{ère} catégorie	345,2	320,2	-7,2
EMF de 2 ^{ème} catégorie	391,3	447,0	14,2
EMF de 3 ^{ème} catégorie	3,3	1,0	-69,7
TOTAL	739,9	768,2	3,8

Source: CNC/BEAC.

a. Evolution des dépôts

A fin décembre 2016, les dépôts collectés par les EMF progressent de 4,6% pour s'établir à 611,2 milliards. Les EMF de 2^{ème} catégorie occupent la 1^{ère} position avec 58,5 % des parts de marché suivis par ceux de 1^{ère} catégorie (41,5 %). Il est à noter que les EMF de la 3^{ème} catégorie ne sont pas autorisés à collecter les dépôts. Le Crédit Communautaire d'Afrique (CCA) collecte 150,6 milliards des dépôts et est suivi par le réseau Camccull, qui collecte 139,6 milliards.

Selon la durée, 66,2 % des dépôts collectés par les EMF sont à court terme, 31,4 % à long terme, et 2,2 % à moyen terme.

Tableau 19 : Evolution des dépôts des EMF (en milliards)

	Année 2015	Année 2016	Variations (en %)	Poids (en %)
EMF de 1 ^{ère} catégorie	251,3	253,7	0,9	41,5
EMF de 2 ^{ème} catégorie	332,8	357,5	7,4	58,5
TOTAL	584,1	611,2	4,6	

Source: CNC/BEAC

b. Evolution des crédits

Les crédits octroyés par les EMF sont passés de 423,8 milliards en 2015 à 451,3 milliards en 2016. Les crédits à court terme représentent plus de la moitié de l'encours, soit 54,4 %. Ils sont suivis par les crédits à long terme (38,6%) et les crédits à moyen terme (7,0%). Les EMF de 1^{ère} catégorie octroient essentiellement des crédits à long terme (70,4 %).

Tableau 20 : Evolution des crédits des EMF (en milliards)

	Année 2015	Année 2016	Variations (en %)	Poids (en %)
EMF de 1 ^{ère} catégorie	225,4	229,0	1,6	50,7
EMF de 2 ^{ème} catégorie	196,2	221,6	12,9	49,1
EMF de 3 ^{ème} catégorie	2,2	0,7	-68,2	0,2
TOTAL	423,8	451,3	6,5	

Source: CNC/ BEAC.

En 2016, la qualité du portefeuille s'est dégradée par rapport à l'année 2015. Le volume des créances en souffrance a augmenté, passant de 91,8 milliards en 2015 à 97,2 milliards. Toutefois, les créances en souffrance constituent 21,5 % du portefeuille des crédits des EMF contre 21,7% en 2015.

Tableau 21 : Evolution des créances en souffrance (en milliards)

	Année 2015	Année 2016	Variations (en %)	Poids en 2016 (%)
EMF de 1 ^{ère} catégorie	53,5	54,7	2,2	56,3
EMF de 2 ^{ème} catégorie	37,6	42,4	12,8	43,6
EMF de 3 ^{ème} catégorie	0,7	0,1	-85,7	0,1
TOTAL	91,8	97,2	5,9	

Source: CNC/BEAC

Les EMF de 2^{ème} catégorie sont les plus rentables (rendements de fonds propres de 6,3 %). Ce qui n'est pas le cas pour les autres catégories, qui ont un rendement de fonds propres nets négatif : -7,6% pour les EMF de 1^{ère} catégorie et -3,3% pour ceux de 3^{ème} catégorie. Le rendement de l'actif est de 0,5 % pour les EMF de 2^{ème} catégorie contre -0,6% pour ceux de 1^{ère} catégorie et -5,3 % pour les EMF de 3^{ème} catégorie.

Les EMF de 3^{ème} catégorie ont le rendement du portefeuille de crédit le plus élevé (taux de 12,9%).

Les produits d'exploitation financière couvrent 85,7% de l'ensemble des charges d'exploitation des EMF de 2^{ème} catégorie et 81,5 % de ceux de 1^{ère} catégorie. Ils ne couvrent que 50,9 % des coûts des EMF de 3^e catégorie. La rentabilité structurellement supérieure des EMF de 2^{ème}

catégorie pourrait s'expliquer par sa particularité et par les revenus des services offerts aux tiers (commissions sur les transferts d'argent, frais de tenue de compte, commissions diverses, etc.).

Tableau 22 : Evolution de la rentabilité (en %)

Type d'EMF	1 ^{ère} catégorie		2 ^{ème} catégorie		3 ^{ème} catégorie	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016
Critères d'appréciation						
Rendement de fonds Propres	2,7	-7,6	7,8	6,3	53,4	33,0
Rendement de l'actif	0,2	0,6	0,8	0,5	10,0	-5,3
Rendement du portefeuille de crédit	11,1	8,1	11,8	11,5	13,1	12,9
Autosuffisance opérationnelle	71,6	81,5	32,6	85,7	34,5	50,7

Source: Plateforme CIP-FIBANE-CASEMF / CNC/BEAC.

c. Poids du secteur de la microfinance dans le système financier

En dépit de leur grand nombre, les EMF présentent un volume d'activité largement inférieur à celui du secteur bancaire. En effet, au 31/12/2015, le total de bilan du secteur de la microfinance se situe à 15,74% de celui des banques commerciales et les dépôts et les crédits des EMF représentent quant à eux, respectivement 16,51% et 12,59% des dépôts et crédits bancaires.

Tableau 23 : comparaison des activités des banques et des EMF (en milliards de FCFA)

	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015	% Total
Total Bilan EMF	455,72	506,43	622,82	737,70	13,60%
Total Bilan Banques	3 411,78	3 928,89	4 335,62	4 687,29	86,40%
Total Bilan	3 867,50	4 435,32	4 958,44	5 424,99	100,00%
Total Bilan EMF/Banques	13,40%	12,90%	14,40%	15,74%	
Dépôts EMF	370,17	429,56	493,85	584,12	14,17%
Dépôts Banques	2 660,93	3 069,63	3 339,08	3 537,22	85,83%
Total Dépôts	3 031,10	3 499,19	3 832,93	4 121,34	100,00%
Dépôts EMF/Banques	13,90%	14,00%	14,80%	16,51%	
Crédit EMF	241,81	252,67	288,01	331,96	11,18%
Crédit Banques	1 694,95	2 137,82	2 370,26	2 636,96	88,82%
Total Crédits	1 936,76	2 390,49	2 658,27	2 968,92	100,00%
Crédits EMF/Banques	14,30%	11,80%	12,20%	12,59%	

Source : déclaration des EMF, CERBER

Toutefois, bien que faible en termes de montants, le poids du secteur de la microfinance est plus important que celui du secteur bancaire en termes d'inclusion financière. A fin 2016, 2 863 694 comptes sont ouverts auprès des EMF contre 2 017 044 auprès des banques commerciales.

Tableau 24 : comparaison du nombre de comptes des banques et des EMF

Nombre de comptes ouverts	31/12/2012	31/12/2013	31/12/2014	31/12/2015
Nombre de comptes EMF	1 577 784	1 867 421	2 177 759	2 514 969
Nombre de comptes Banques	752 374	988 276	1 341 789	1 290 476
Nombre de comptes EMF/Banques	209,71%	188,96%	162,30%	194,89%

Source : déclaration des EMF, CERBER

Pour réduire les risques de crédit et améliorer la qualité du portefeuille, le Conseil National du Crédit a élaboré la plateforme FIBANE-CIP-CASEMF qui est un outil intégré

automatique de collecte, d'analyse, de synthèse et de diffusion des données sur support informatique.

Encadré 2 : La plateforme FIBANE-CIP-CASEM

Logée au sein du Conseil National du Crédit, la plateforme FIBANE-CIP-CASEM comprend trois composantes qui communiquent entre elles et interagissent. Il s'agit de la Centrale des Incidents de Paiement (CIP), le Fichier Bancaire National des Entreprises (FIBANE) et du Cadre de Suivi de l'activité des Etablissements de Microfinance (CASEM).

Elle est alimentée à travers un extracteur de données, interface fonctionnant sur la base d'un protocole d'échange de données entre le CNC et les déclarants et assujettis (établissements de crédit et de microfinance), le ministère de la Justice, la Direction Générale des Impôts, les opérateurs de téléphonie mobile, etc... La collecte des données se fait par téléchargement.

A fin juin 2016, cette plateforme a été configurée et déployée auprès de 18 établissements de crédit et 47 EMF. Les informations sont archivées par composante ainsi qu'il suit :

DONNEES « C.I.P » : les comptes bancaires, les incidents de paiement sur chèque et carte de paiement, les irrégularités sur ces moyens de paiement, les interdictions bancaires et judiciaires.

DONNEES « FIBANE » : permettent de consulter les informations sur les entreprises et leurs dirigeants notamment : objet social, capital social, géographie du capital, chiffre d'affaires, les dirigeants ; le risque bancaire de l'entreprise, les concours bancaires, les créances douteuses, les impayés, etc...

DONNEES « CASEM » : permettent de visualiser les états financiers des EMF, les performances opérationnelles et financières des EMF, la qualité du portefeuille, la rentabilité, l'analyse des performances sociales, le benchmarking, la productivité, etc...

VI. Les prix⁵

En 2016, les prix à la consommation sont en hausse de 0,9% ; ce taux était de 2,7% en 2015. Sur le plan spatial, les prix à la consommation ont augmenté dans toutes les villes, sauf à Maroua (-1,0%) et Garoua (-0,1%) au cours de cette période. La hausse des prix à la consommation a été relativement forte à Buea (+1,7%), Bafoussam (+1,6%), Ngaoundéré (+1,4%) et Yaoundé (+1,3%). La baisse des prix à Maroua serait attribuable à un meilleur approvisionnement du marché en denrées diverses mais aussi à la dévaluation du Naira. Pour les autres villes, la hausse des prix a été inférieure à 1%.

Les prix des services des restaurants et hôtels (+3,5%), des boissons alcoolisées et tabacs (+3,0%) et des produits alimentaires et boissons non alcoolisées (+1,1%) ont relativement été élevés. La hausse des prix des services de restaurants et hôtels serait imputable aux augmentations des prix des bières industrielles.

La hausse des prix des bières a varié entre 50 et 100 FCFA ; les sociétés brassicoles répercutant ainsi la taxe d'assise introduite en 2015 sur les boissons.

1. Evolution des prix des produits alimentaires

Les prix des produits alimentaires ont progressé de 1,1% en 2016. Cette évolution est imputable au renchérissement d'une part, des prix des produits fruitiers (13,1%) et des légumes (7,2%) du

⁵ INS, Evolution de l'inflation au cours de l'année 2016

fait de la saison sèche, et, d'autre part, des prix des huiles et graisses (3,1%). La hausse est de 1,5% sur les prix des laits, produits laitiers et œufs. A contrario, les prix des viandes (-3,0%), des céréales (-1,9%), et des poissons et fruits de mer (-1,9%) ont baissé.

2. Evolution des prix des autres produits

Pour les prix des transports, les tensions observées il y a un an, avec la révision à la hausse, à partir du 1er juillet 2014, de 15% des prix à la pompe des carburants se sont estompés. En effet, le 1^{er} janvier 2016, le prix des produits pétroliers ont baissé (le litre de l'essence super est passé de 650 à 630 FCFA et celui du Gasoil de 600 à 575 FCFA).

Les biens et services du secteur primaire (1,6%) présentent les plus fortes variations de prix. Ceci s'explique essentiellement par la progression de 2,4% des prix des produits frais. Les prix des biens du secteur tertiaire ont frémis de 0,9%, tirés par les prix des services de restaurants et hôtels. Pour le secteur secondaire, la hausse de prix est de 0,1%.

Notons néanmoins que la loi de finances 2017 a instauré des taxes sur l'hébergement, ce qui risque de faire perdurer les tensions inflationnistes sur les services de restaurants et hôtels.

3. Origine de l'inflation

En 2016, l'inflation a été d'origine interne. Les prix des biens locaux se sont accrus de 1,3% alors que ceux des biens importés se sont contractés de 0,6%. Cette situation s'explique par une offre insuffisante des produits frais. Les conditions climatiques observées au premier semestre 2016 n'ayant pas été favorables à la montaison des cultures. La saison sèche a été très longue et a influencé négativement les récoltes des cultures de contre saison. On observe aussi une baisse de la demande extérieure notamment celle venant du Nigéria avec l'insécurité et le spectre des Boko Haram. Il faut aussi noter la dévaluation du Naïra a contribué à la baisse des prix de certains produits manufacturés comme les boissons non alcoolisées en cannette.

**OPINION DES CHEFS
D'ENTREPRISES SUR L'EVOLUTION
DES ACTIVITES ECONOMIQUES EN
2016**

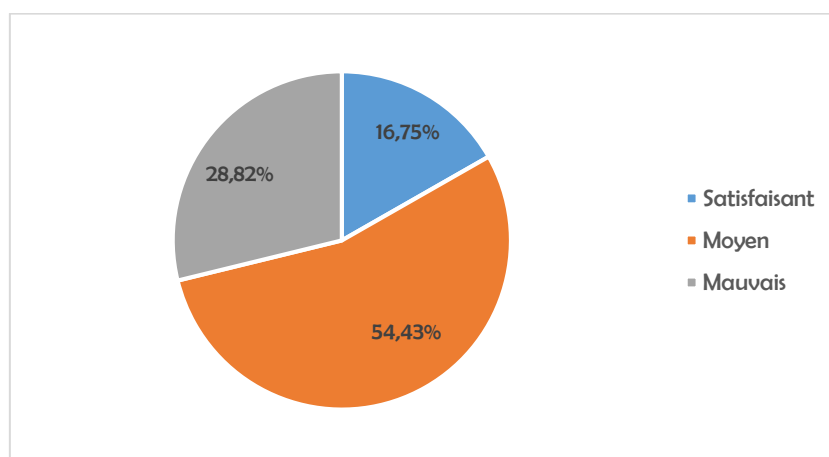
Les tendances sectorielles au cours de l'année 2016, sont décrites grâce aux opinions émises par les chefs d'entreprise interrogés dans le cadre d'une enquête réalisée par la CCIMA auprès de 425 entreprises au courant du premier trimestre 2017.

Il s'en dégage, globalement, que le niveau d'activité estimé atteint par les Chefs d'entreprise en 2016 suit la même tendance que l'activité économique nationale, laquelle poursuit sa résilience dans un contexte de chute des cours des matières premières et surtout d'insécurité dans la partie septentrionale. Ainsi, la plus mauvaise appréciation du niveau d'activité est donnée par les entreprises de la région de l'extrême-Nord et du secteur artisanal de l'économie, caractéristique de la région. Bien plus, les conditions d'approvisionnement sont déclarées les plus difficiles dans cette région, tout comme dans celle de l'Ouest. Par contre, les révélations encourageantes des responsables des grandes entreprises, sur notamment, l'évolution du chiffre d'affaires, et de l'emploi, rendent positif le solde d'opinion des dirigeants d'entreprises interrogées.

I. Niveau d'activité : une satisfaction moyenne qui cache des disparités sectorielles et régionales...

De façon générale, l'année 2016 n'a pas été une année de grande activité. Parmi les Chefs d'entreprise auxquels il a été demandé de porter une appréciation sur leur niveau d'activité, plus de la moitié (54,43%) a jugé qu'il avait été moyen. En outre, l'on note que très peu d'entreprises, 16,75% des répondants, sont satisfaites de leur niveau d'activité.

Figure 2 : appréciation du niveau d'activité

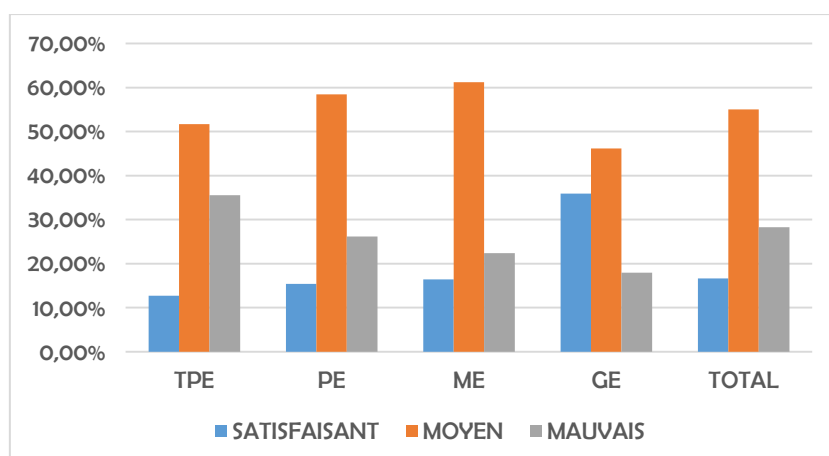


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

1. Des grandes entreprises plus satisfaites...

Il est toutefois frappant de constater que les différents groupes d'entreprises, à l'exception de celui des grandes entreprises (GE) suivent cette tendance générale : la proportion des entreprises qui jugent atone leur niveau d'activité est plus grande que celle des entreprises dites satisfaites. Dans le groupe des GE, quoique l'appréciation générale reste moyenne, davantage d'entreprises sont satisfaites de leur niveau d'activité.

Figure 3 : Appréciation du niveau d'activité suivant la taille de l'entreprise

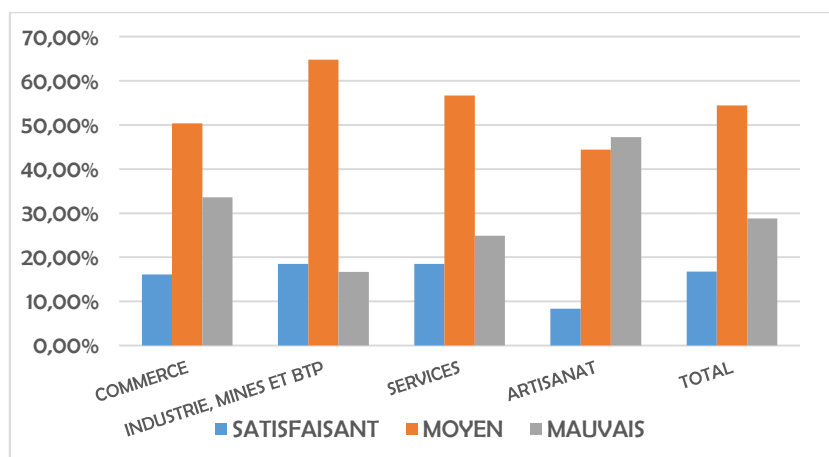


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ...Alors que les plus petites, notamment artisanales, le sont moins...

D'un point de vue sectoriel, l'artisanat s'écarte de la tendance centrale. Les entreprises insatisfaites de leur niveau d'activité sont même plus nombreuses que celles qui estiment que leur niveau d'activité a été d'un niveau moyen (44,44%). La proportion d'entreprises satisfaite est seulement de 8,33%. Par ailleurs, le seul secteur où l'on note un solde d'opinions positif (1,85) est celui de l'Industrie, Mines et BTP.

Figure 4 : Appréciation du niveau d'activité suivant le secteur d'activité



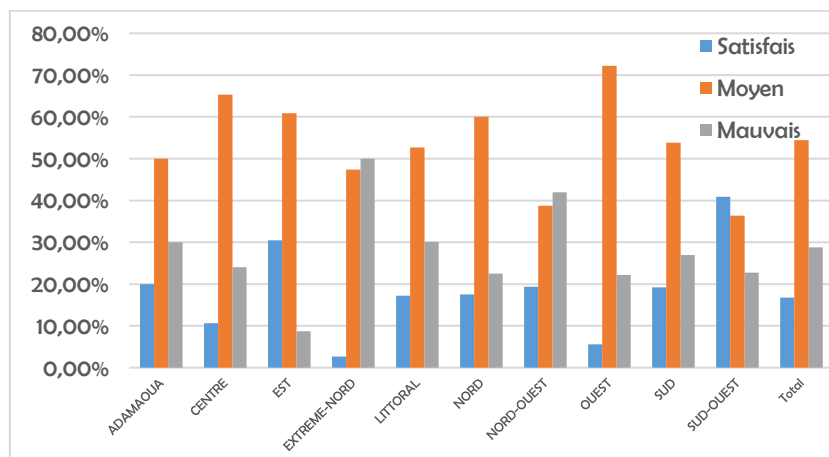
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

3. ...et malgré une activité au ralenti dans l'Extrême-Nord et le Nord-Ouest

Les régions de l'Extrême Nord et du Nord-Ouest sont, sans surprise, celles où les entreprises sont les moins satisfaites du niveau de leur activité. La moitié des chefs d'entreprises interrogées dans la région de l'Extrême Nord, lieu des batailles contre les exactions de la secte terroriste BOKO HARAM, pense que leur niveau d'activité au cours de l'année 2016 était mauvais, contre 47,37% qui lui attribuent une note moyenne et seulement 2,63% qui lui attribuent une note satisfaisante. De même, dans la région du Nord-Ouest frappée par ce que l'on appelé la « crise anglophone », l'appréciation par les chefs d'entreprises du niveau

d'activité tend à être davantage mauvaise : 41,94% des répondants ont qualifié leur niveau d'activité de « mauvais » beaucoup plus que les 38,71% qui l'ont qualifié de « moyen », ou les 19,35% qui l'ont qualifié de « satisfaisant ». Seules les entreprises de la région du Sud-Ouest où près de la moitié (40.91%) sont de cet avis, seraient les plus satisfaites de leur niveau d'activité.

Figure 5 : Appréciation du niveau d'activité suivant les régions

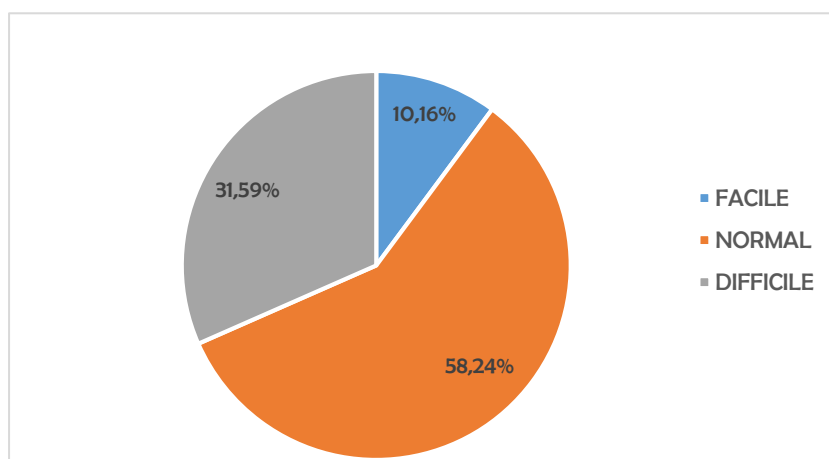


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

II. Approvisionnement : une opération assez difficile en 2016

Si dans l'ensemble les chefs d'entreprises estiment leurs conditions d'approvisionnement normales, ils sont peu nombreux (10,16% des répondants), qui disent avoir eu au cours de l'année 2016, des conditions d'approvisionnement faciles.

Figure 6 : Appréciation des conditions d'approvisionnement



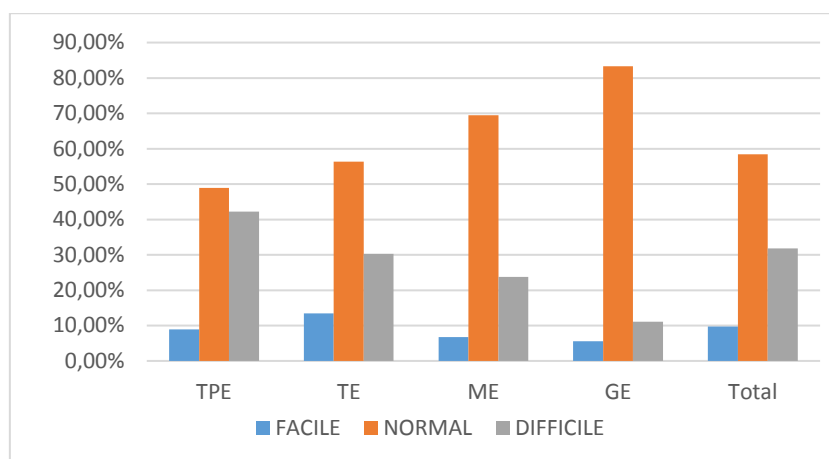
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

1. Des conditions d'approvisionnement d'autant plus difficiles que la taille décroît...

Les chefs de TPE sont les plus nombreux (42,22%) à avoir déclaré leurs conditions d'approvisionnement difficiles. Ils sont 30,25% parmi les chefs de PE, 30,25% parmi ceux des ME, et 11,11% parmi les chefs de GE à trouver les conditions d'approvisionnement difficiles. Les

conditions d'approvisionnement deviendraient davantage difficiles à mesure que la taille des entreprises tend à être petite. Ceci a une explication plausible : les grandes entreprises sont en général mieux organisées, et n'hésitent pas à recourir à des contrats formels d'approvisionnement. Ce qui leur permettrait de mieux se prémunir contre d'éventuels chocs sur l'offre des produits qu'ils demandent. Avec les moyens dont ils disposent, ils organisent mieux, leur approvisionnement que les entreprises de petite taille aux moyens limités.

Figure 7 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction de la taille

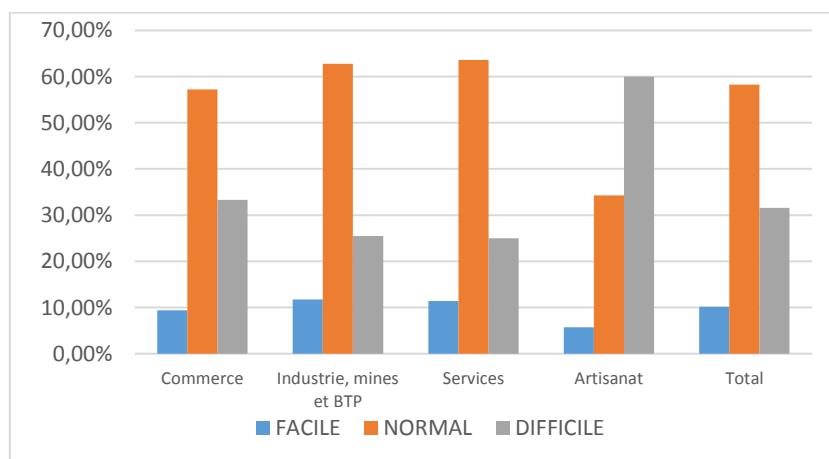


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ...et globalement difficiles pour les entreprises artisanales...

Du fait de leur taille généralement petite, les artisans semblent ainsi avoir éprouvé le plus de difficultés à s'approvisionner (60% des artisans interrogés). Seuls 5,71% d'entre eux les ont trouvées faciles.

Figure 8 : Appréciation des conditions d'approvisionnement en fonction du secteur d'activité



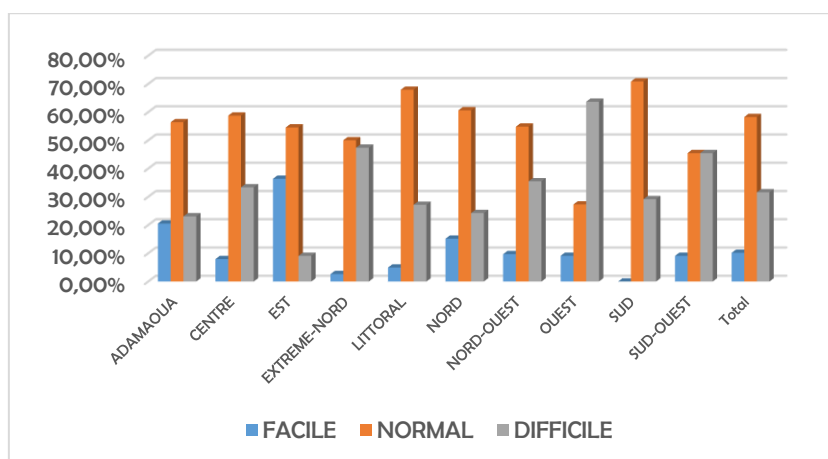
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

3. ...Ainsi que pour celles des régions de l'Ouest et du Sud-Ouest

Les conditions d'approvisionnement semblent avoir été particulièrement difficiles à l'Ouest, au Sud-Ouest et, dans une moindre mesure, à l'Extrême Nord. Dans la région de l'Ouest,

63,64% des chefs d'entreprises ont trouvé leurs conditions d'approvisionnement difficiles sans que l'on entrevoie d'emblée quelles pourraient en être les causes. Au Sud-Ouest, les chefs d'entreprises qui ont trouvé leurs conditions d'approvisionnements difficiles est la même que celle qui l'a estimée normale, soit 45,45% des répondants. Dans la région de l'Extrême-Nord, seulement 2,62% des chefs d'entreprise interrogés ont déclaré s'être facilement approvisionnés.

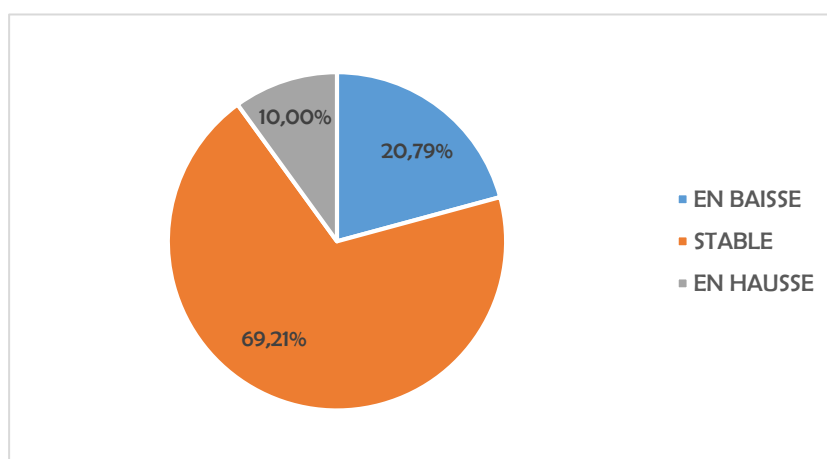
Figure 9 : Appréciation des conditions d'approvisionnement dans les régions



III. Evolution des prix de vente des produits et services : quasi stabilité observée

Dans le contexte d'un niveau d'activité jugé moyen par les entreprises, les prix n'ont pas beaucoup évolué. Pour 69,21% des entreprises interrogées, les prix de leurs produits ont été maintenus stables. La proportion des chefs d'entreprises, qui ont consenti à une hausse des prix de leurs produits ou services, n'est que de 10%.

Figure 10 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix des produits/services



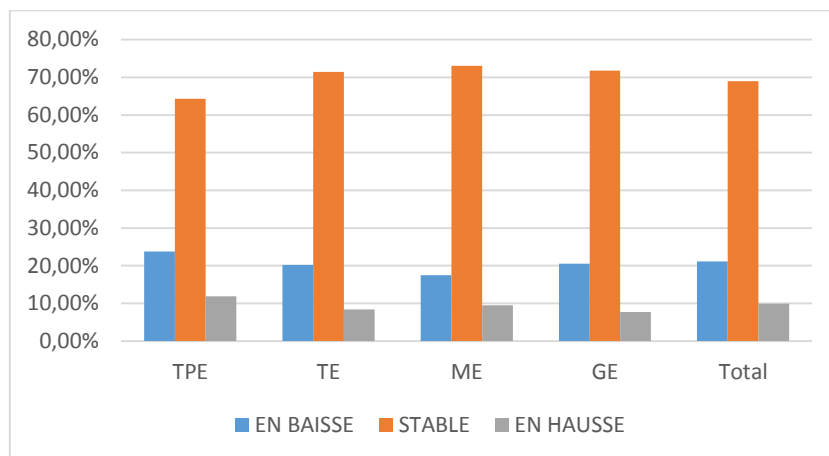
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

1. Les chefs de ME auraient davantage augmenté les prix de leurs produits ou services...

Les dirigeants des moyennes entreprises auraient été les plus enclins à hausser les prix de leurs produits ou services au cours de l'année 2016. Pour le reste des entreprises, la tendance est plutôt à la baisse. Les soldes d'opinions dans le groupe des GE, des TPE et des PE étant

nettement négatifs. Ceci pourrait s'expliquer par la rareté des matières premières utilisées ou des conditions d'accès à celles-ci, déclarées difficiles. Dans la même veine, les données laissent entrevoir que cette proportion croît dans le même sens que la taille des entreprises interrogées. Mais de façon générale, la tendance a été le maintien des prix.

Figure 11 : Opinion sur l'évolution des prix des produits/services en fonction de la taille de l'entreprise

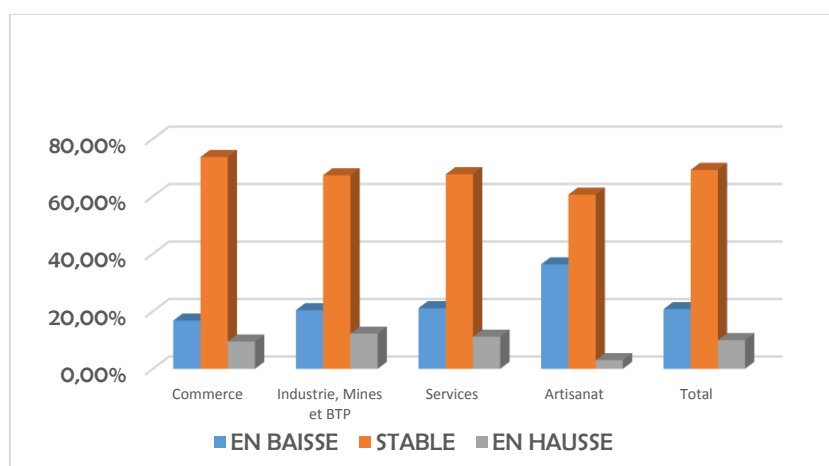


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ...Tandis que les artisans les auraient le plus réduit

D'un point de vue sectoriel, l'artisanat est le secteur dans lequel les prix semblent avoir le plus diminué. Près de 36,36% des artisans interrogés ont déclaré avoir réduit les prix de leurs produits ou services. Cette décision pourrait être causée par l'activité morose déclarée dans le sous-secteur.

Figure 12 : Opinion sur l'évolution sectorielle des prix



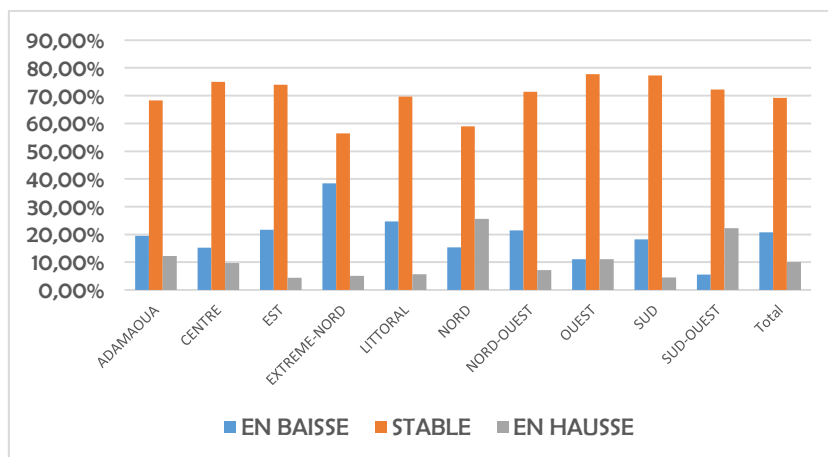
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

3. Les régions du Nord et du Sud-Ouest seraient les seules à avoir connu une hausse des prix

Dans les régions, les entreprises des régions du Sud-Ouest et du Nord auraient été les plus enclins à augmenter les prix de leurs biens ou services. Tandis que les soldes d'opinions dans

les autres régions penchent en faveur d'une diminution des prix, ceux des entreprises de ces régions (+16,66 et +10,26 respectivement) révèlent plutôt leur tendance à avoir augmenté leurs prix. Toutefois, la tendance générale qui se dégage est à la stabilité des prix.

Figure 13 : Opinion des chefs d'entreprise sur l'évolution des prix en fonction de la localisation

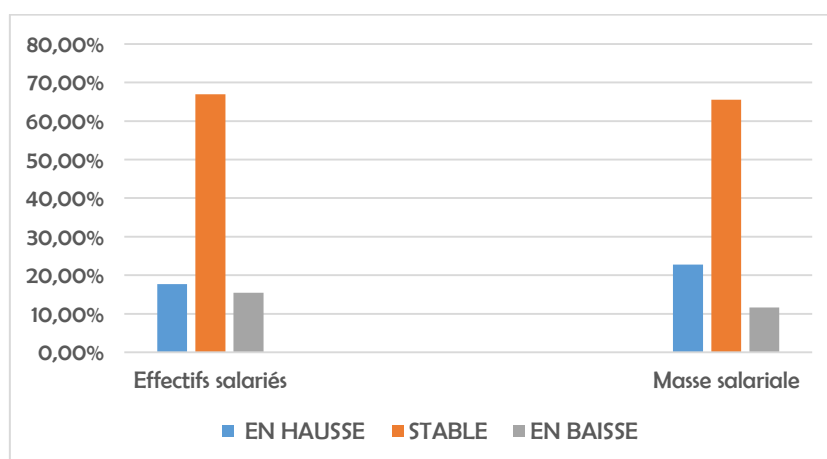


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

IV. Effectifs employés et masse salariale : une évolution qui va de pair avec la perception des chefs d'entreprises sur le niveau d'activité

Les créations d'emplois ont été faibles, affectée par le pessimisme des chefs d'entreprises. Les effectifs salariés ont plus été maintenus ou réduits, et la masse salariale globalement inchangée, conformément à l'appréciation des chefs d'entreprise sur leur niveau d'activité.

Figure 14 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs salariés et de la masse salariale



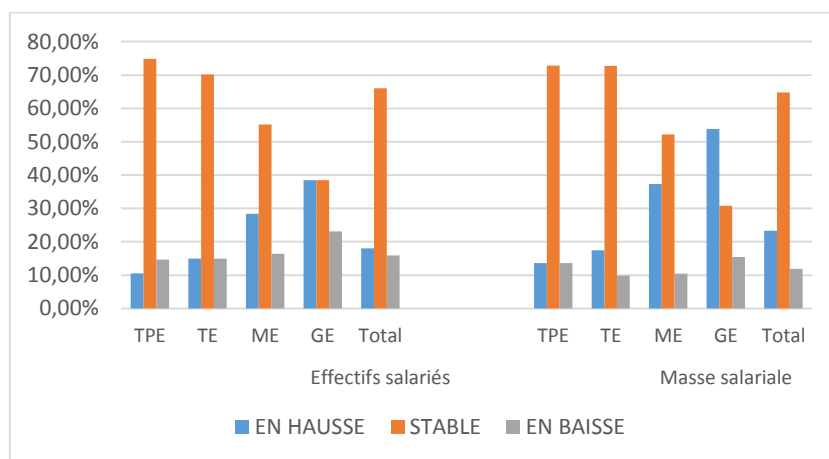
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

1. Les ME et les GE auraient davantage recruté en 2016...

Les groupes d'entreprises davantage satisfaits de leur niveau d'activité (ME et GE), ont eu tendance à accroître leurs effectifs salariés, autant qu'ils ont supporté masse salariale plus lourde. Ainsi, les chefs des GE ont déclaré, pour 38,46% d'entre eux que leurs effectifs avaient augmenté, contre 23,08% qui ont déclaré que les leurs avaient diminué. De même, plus de

la moitié des répondants du même groupe (53,85%), ont consenti à supporter une masse salariale plus importante, devant la proportion de ceux qui ont maintenu le même niveau de salaires à leurs employés.

Figure 15 : Opinion sur l'évolution des effectifs et de la masse salariale en fonction de la taille

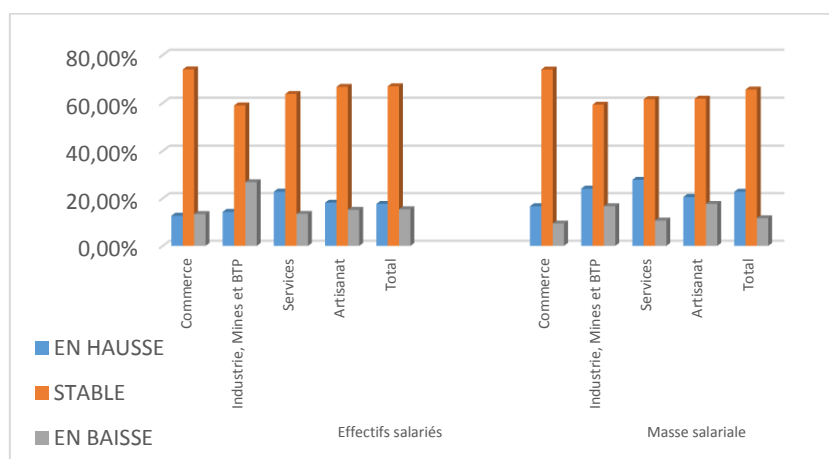


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ... pendant que les entreprises du secteur de l'Industrie, Mines et BTP congédiaient

Les entreprises du secteur du commerce sont le moins intervenues sur le marché de l'emploi au cours de l'année 2016. Les effectifs et les salaires ont en effet été les plus stables dans le secteur. Par contre, le secteur des industries, mines et BTP semble avoir le plus congédié au cours de la période sous revue, alors que dans les services, l'on estime avoir eu tendance à recruter.

Figure 16 : Opinion sur l'évolution des effectifs salariés et de la masse salariale par secteur d'activité



Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

3. Les ME et les GE, qui ont en général éprouvé moins de difficultés à recruter, ont eu du mal à trouver des cadres qualifiés

Dans l'ensemble, les entreprises sondées qui ont recruté le personnel n'ont que très peu éprouvé des difficultés et ce, indépendamment de la taille ou du secteur d'activité, les

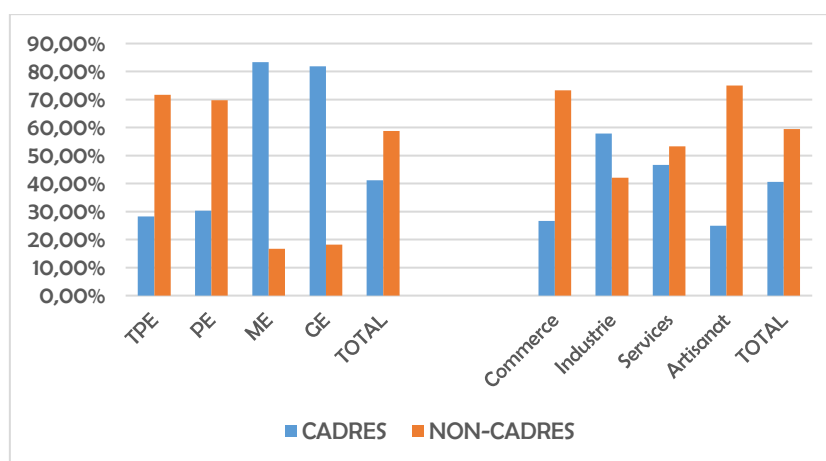
entreprises ont qui ont investi. Sans surprise, les ME et GE qui ont déclaré avoir recruté, ont le moins éprouvé de difficultés dans leurs cette activité.

Dans le marché de l'emploi, les Moyennes et Grandes Entreprises ayant voulu recruter au cours de la période 2016, disent avoir éprouvé des difficultés dans le recrutement des cadres. Le reste, les TPE, et les PE, en ont éprouvé à recruter les non-cadres.

4. Surtout dans le secteur de l'industrie, mines et BTP

D'un point de vue sectoriel, c'est dans l'Industrie que la catégorie socioprofessionnelle des cadres semble avoir été difficile à recruter, un peu moins dans les services. Dans l'artisanat et les TPE où il est rare d'employer les cadres, les profils les plus recherchés correspondent à la catégorie socioprofessionnelle des non-cadres.

Figure 17 : Catégorie socioprofessionnelle difficile à recruter



Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

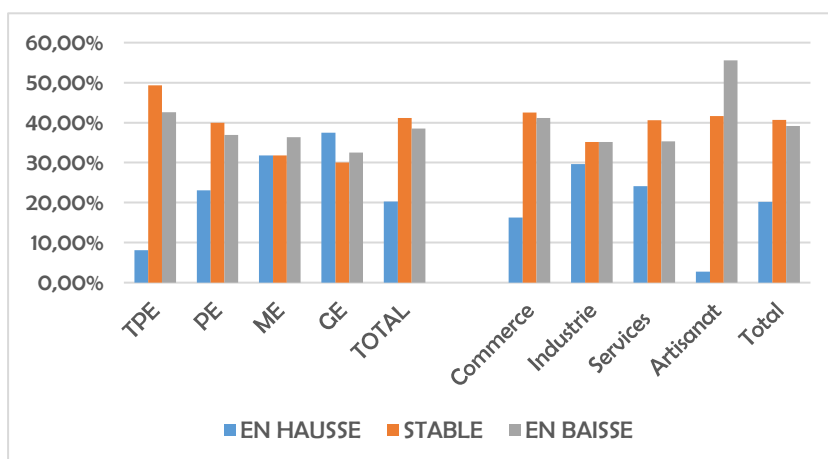
V. Chiffre d'affaires : les régions de l'Extrême-Nord, du Nord-Ouest, du Littoral paient le prix des crises

Concernant l'évolution du chiffre d'affaires, seules les GE disent l'avoir vu progresser au cours de l'année 2016, alors que la tendance générale est à la baisse. En effet, dans le groupe des Grandes Entreprises, 37,50% des répondants ont déclaré une augmentation de leur chiffre d'affaires, contre 32,50% qui ont déclaré sa baisse, et 30 % qui ont constaté qu'il était resté stable.

1. Les entreprises du secteur artisanal en seraient les plus grandes victimes...

Dans les différents secteurs d'activités, la baisse du chiffre d'affaires la plus marquée est constatée dans l'artisanat. Près de 55,56% des répondants de ce secteur ont conclu à une baisse de leur chiffre d'affaires en 2016. Dans le reste des secteurs, la proportion des responsables d'entreprises qui ont déclaré avoir vu leur chiffre d'affaire baisser est presque égale à celle qui a en constaté la stabilité.

Figure 18 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution du Chiffre d'affaires par taille et par secteur d'activité.

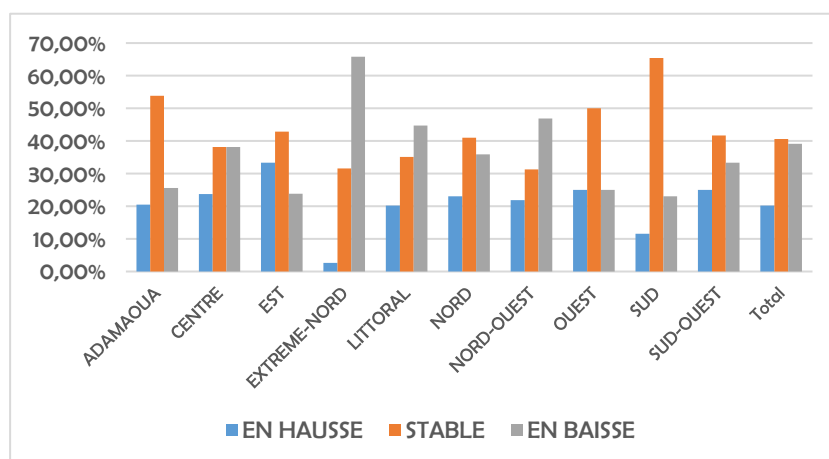


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ...Alors que celles des régions de l'Est et de l'Ouest s'en seraient mieux tiré

Dans les régions, les entreprises de l'Extrême Nord, du Nord-Ouest, du Littoral et dans une moindre mesure, du Centre, plus touchées par les crises et leurs effets, ont constaté une diminution de leur chiffre d'affaires. Parmi les entreprises interrogées dans l'Extrême-Nord par exemple, à peine 3% ont vu leur chiffre d'affaire augmenter en 2016, alors que 76,59% d'entreprises ont constaté que leur chiffre avait baissé. Au Nord-Ouest également, près de la moitié des entreprises interrogées ont déclaré une baisse de leur chiffre d'affaires.

Figure 19 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution du chiffre d'affaires de 2016 par région



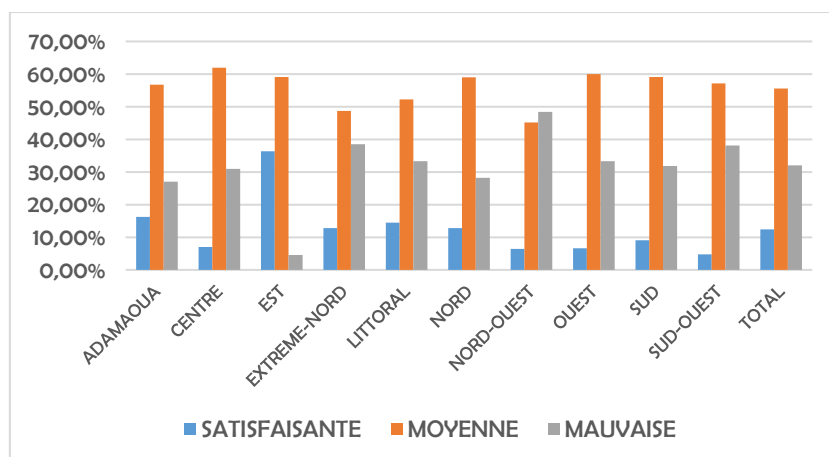
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

VI. Trésorerie en 2016 : des tensions importantes sont signalées

1. Surtout par les entreprises de la région du Nord-Ouest...

Subséquent à ce qui précède, notamment en ce qui concerne l'évolution du chiffre d'affaires décrite par les entreprises répondantes, la trésorerie est plutôt qualifiée de mauvaise, surtout dans le Nord-Ouest. Dans cette région, 48,39% des répondants ont qualifié de « mauvaise » leur trésorerie aux côtés des 6,45% qui l'ont qualifiée de bonne.

Figure 20 : Appréciation de la trésorerie par région

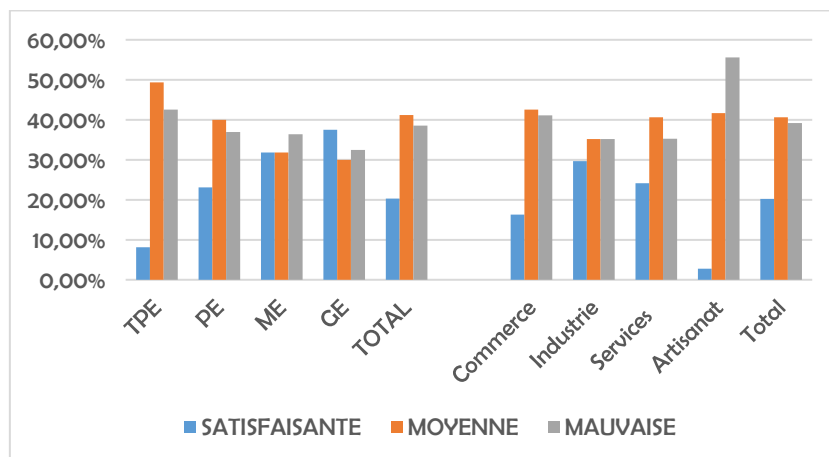


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ...Et par les entreprises industrielles et artisanales

Les artisans auraient eu le plus mal à leur trésorerie au cours de l'année 2016. 55,56% des entreprises répondantes de ce secteur estiment que leur trésorerie a été mauvaise. Dans le secteur de l'industrie dans lequel l'on note la plus grande satisfaction concernant cette variable, l'on note également qu'à proportion égale (35,19%), les entreprises restantes qualifient de « moyenne » et « mauvaise » leur trésorerie.

Figure 21 : Appréciation de la trésorerie au cours de l'année 2016 par taille et par secteur d'activité.



Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

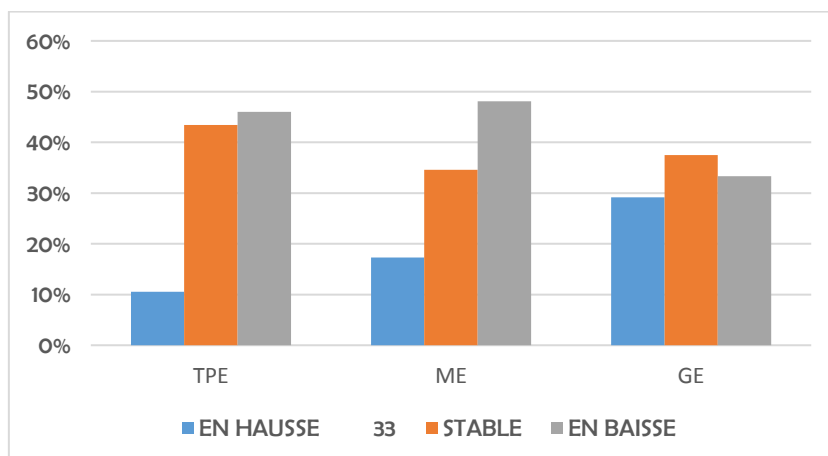
VII. Des bénéfices globalement à la baisse en 2016

Malgré le niveau d'activité globalement stable, les bénéfices se sont, dans l'ensemble, amenuisés. Environ 45% d'entreprises déclarent en effet que leurs bénéfices ont diminué en 2016, tandis que 13% seulement se sont réjouis d'une augmentation des leurs.

1. Les bénéfices décroissent avec la taille de l'entreprise...

En dépit du fait que la tendance générale des bénéfices dans les entreprises de grande taille, soit « stable », les autres groupes, notamment constitués d'entreprises de très petite, petite et moyenne taille ont fait face à une baisse de leurs profits.

Figure 22 : Appréciation de l'évolution des bénéfices en 2016, suivant la taille de l'entreprise

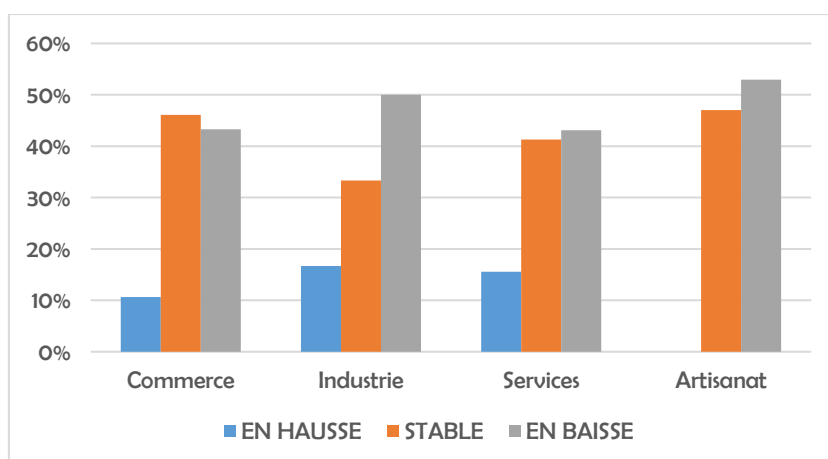


Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ...Puisque dans l'artisanat, aucune entreprise n'a estimé avoir engrangé des bénéfices

D'un point de vue sectoriel, les bénéfices semblent avoir le plus baissé dans l'industrie et l'artisanat. Près de la moitié des répondants dans le secteur de l'industrie a déclaré avoir constaté une baisse de leurs bénéfices au même titre qu'un peu plus de la moitié (53%) des répondants dans le secteur de l'artisanat.

Figure 23 : Appréciation de l'évolution des bénéfices en fonction du secteur d'activité



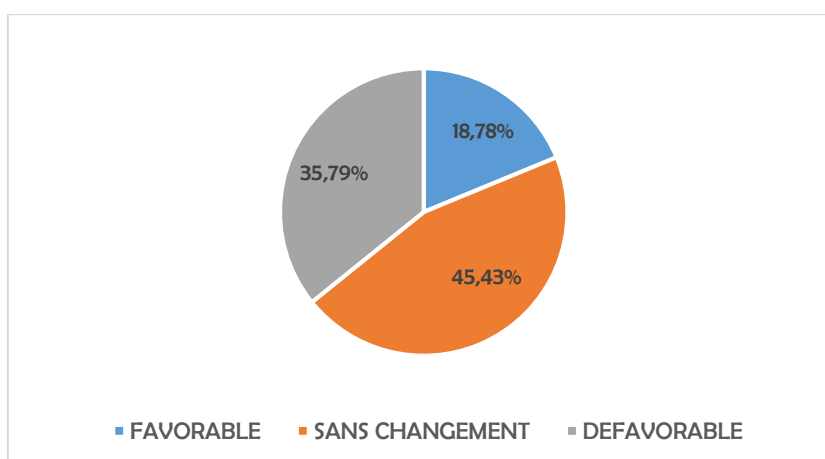
Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

VIII. Climat des affaires en 2016 : une appréciation qui interroge sur la qualité et le rythme des réformes ...

1. Globalement, le moral des entrepreneurs n'est pas bon...

Le pourcentage des entreprises qui estiment que le climat des affaires leur a été favorable n'est que 18,78%, loin derrière ceux qui estiment qu'il n'a pas suffisamment changé (45,43%), et de ceux qui pensent qu'il s'est détérioré (35,79%). Ce constat invite autant à s'interroger sur la qualité que le rythme des réformes, dans un contexte où le Cameroun continue de perdre des places dans le classement « Doing business ».

Figure 24 : Appréciation du climat des affaires



Source : Enquête auprès des chefs d'entreprises/CCIMA

2. ...Bien qu'ils soient plus nombreux à entrevoir des lendemains meilleurs

Malgré le moral bas des chefs d'entreprises, ils sont plus nombreux parmi les répondants (environ 21% contre 18,78%) à penser que le climat des affaires pourrait leur être plus favorable, et seulement 22,47% des chefs d'entreprise interrogés estiment que 2017 pourrait être pire que l'année 2016.

Point de Réflexion : Situation de la mise en œuvre de l'accord de Partenariat Economique (APE) en 2016



L'année 2016 a été marquée sur le plan de la coopération commerciale, par la ratification par Cameroun de l'accord sur la facilitation des échanges, la poursuite des négociations en vue de la mise en place de la zone de libre-échange continentale de l'Union Africaine, et surtout de l'amorce du démantèlement tarifaire dans le cadre de l'APE avec l'Union Européenne (UE). Celui a été rendu possible avec le décret N° 2016/367 du 03 août 2016 fixant les règles d'origine et les méthodes de coopération administrative applicables aux marchandises de l'Union Européenne dans le cadre de l'Accord d'étape vers l'accord de Partenariat Economique.

I. Bref rappel des enjeux de l'APE pour l'économie nationale

En rappel, le Cameroun s'est engagé en fin 2007 avec l'UE dans le cadre d'un accord APE visant à instaurer une zone de libre-échange entre les parties. Cet accord prévoit l'accès libre et sans franchise de droit des douanes à la totalité des exportations camerounaises vers l'Union Européenne, et une ouverture progressive de l'espace économique camerounais à 80% environ des produits européens exportés vers le Cameroun.

L'APE présente certes des opportunités pour l'économie nationale mais aussi des défis importants. En termes d'opportunités, l'élimination des droits de douanes sur les importations des matières premières et équipements industriels en provenance de l'UE réduira directement les coûts de production et améliorera la compétitivité des entreprises et de l'économie, et donc agira sur la production et la croissance des exportations. Donc l'APE pourrait être un catalyseur de mise à niveau des entreprises à condition que les gains découlant de cette libéralisation ne soient pas captés en grande partie par les intermédiaires commerciaux.



Par ailleurs, l'accès à des vastes marchés (notamment ceux de l'UE) dans le cadre des APE, offre des opportunités d'économie d'échelle et agit sur la croissance des exportations de biens et service. Toutefois, cet accroissement des exportations dépend étroitement de la capacité des entreprises à améliorer leur offre exportable notamment en produits transformés et à surmonter les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires dans les pays européens.

Le véritable défi qui se pose aux opérateurs économiques camerounais est de se maintenir durablement dans un marché très concurrentiel. Les producteurs locaux qui vont affronter la

concurrence des produits de meilleure qualité provenant de l'Europe, doivent s'engager dans une démarche normative et qualité afin d'améliorer leur compétitivité pour tirer pleinement profit des opportunités et limiter des effets pervers découlant de ces accords. Pour cela, ils doivent être innovants, réduire leur coût de production, et s'orienter vers la production des biens et services à forte valeur ajoutée. Si cette démarche n'est pas rapidement engagée, il y a lieu de redouter un effet d'éviction de la production locale par les produits importés d'origine UE, avec pour conséquence un tassement de l'activité, une éviction de certaines entreprises du marché et une perte d'emplois.

D'autres défis interpellent notamment sur l'intégration régionale sous régionale. La difficulté aujourd'hui à concilier les positions de la partie européenne et celles des autres pays d'Afrique Centrale d'aboutir à un accord régional complet notamment par adhésion à l'accord d'étape du Cameroun, pourrait à terme porter un coup dur au processus de consolidation de l'intégration sous régionale, mais cette menace pourrait être atténuée si la zone de libre d'échange continentale (ZLEC) voit le jour avec les négociations en cours au niveau de l'Union Africaine. Il convient de rappeler que l'Union Européenne a suspendu les négociations avec l'Afrique Centrale dans le cadre de l'APE et recommande aux pays d'Afrique Centrale qui veulent d'un APE, d'adhérer – *presque sans conditions* - à l'Accord du Cameroun, alors les pays d'AC veulent tous une adhésion au moyen des modifications substantiels de l'APE du Cameroun notamment en y intégrant les dispositions contraignantes sur le volet développement et le financement du partenariat.



II. Le bilan de la mise en œuvre de cet accord par le Cameroun en fin décembre 2016.

Pour rappel, la première année du démantèlement tarifaire, débutée le 04 août 2016, consistait à une baisse de 25% du taux de droit de douane sur les produits dits du premier groupe. Environ 1700 produits étaient concernés par cette première phase et représentent environ 25% des échanges avec la partie européenne. Cette première phase devrait réduire le taux moyen consolidé des droits de douane sur les importations d'origine européenne de 14% à 13,5%, ceci dans la mesure où 94% des produits de premier groupe ont un taux de droit de douane faible de 10% au maximum.

Selon les informations fournies par l'administration des douanes au Cameroun, au 31 décembre 2016, les pertes cumulées (Août – décembre) de recettes des droits de douane liées à l'APE se chiffrent à environ 284 millions FCFA, soit environ 21,5% du montant des pertes prévisionnelles. Le nombre cumulé de déclarations à l'importation ayant bénéficié de la préférence APE sur cette période est de 623. Les produits ayant principalement bénéficié de cette baisse sont les machines et équipement des chapitres 84 et 85 du système harmonisé. Les principales entreprises bénéficiaires sont en général des grandes entreprises. Parmi ces dernières, on retrouve les sociétés : LOUIS DREYFUS COMMODITIES. CAM SA; GLOBAL LEARNING AND TECH.; CAMRAIL SA; STE SUCRIERE DU CAMEROUN; LES BRASSERIES DU CAMEROUN; HORIZON PHYTO PLUS SARL; STE YARA CAMEROUN; TOTAL CAMEROUN S.A ; STE CFAO TECHNOLOGIES; ENERGY OF CAMEROON.



Au regard de ces statistiques, on peut constater que la préférence APE n'a pas été utilisée par bon nombre d'importateurs. Si certaines analyses sensibles aux pertes de recettes douanières peuvent « parler de maîtrise » du processus et se féliciter de cette baisse contenue des recettes de douane, celles par contre qui ont trouvé en l'APE une réelle opportunité qui s'offre aux entreprises en quête de compétitivité pour renouveler leur équipement de production et créer plus de richesses, peuvent s'interroger sur les chances d'atteindre l'un des objectifs principaux de l'APE à savoir, le renforcement de la compétitivité des entreprises. Cet objectif ne peut être atteint que si les entreprises utilisent abondamment cette préférence pour importer leurs équipements de qualité et à moindres coûts. Si la tendance actuelle se poursuit, on peut craindre que nous puissions passer à côté de la plaque. Toutefois, il est encore trop tôt de tirer des conclusions hâtives.

En effet, le faible recours à la préférence APE à fin d'année 2016, peut avoir deux explications au moins :

- La première est relative à la fourniture de la preuve d'origine par les importateurs. Le bénéfice du régime APE est en effet subordonné par la fourniture de la preuve (par l'importateur ou son mandat) que les marchandises importées sont originaires de l'Union Européenne. A ce niveau, force est de reconnaître que les différents acteurs de la chaîne de dédouanement ne maîtrisent pas encore suffisamment les procédures de fourniture de la preuve d'origine notamment les documents à fournir pour prouver

l'origine des marchandises, les formulaires de demande de certificat de circulation, les autorités chargées de les délivrer. On a enregistré à la fin d'année 2016 à peine 20% des déclarations éligibles qui ont effectivement bénéficié de la préférence. Une autre difficulté que rencontreraient les opérateurs dans la fourniture de la preuve d'origine, réside dans le circuit d'approvisionnement des achats utilisés dans l'Union Européenne. Il est apparu, selon certains d'entre eux, que l'approvisionnement auprès de certaines centrales d'achats, pouvait rendre difficile l'accessibilité à des documents permettant de prouver l'origine européenne des marchandises. Le choix des fournisseurs (capables de fournir toute la documentation) sera déterminant pour pouvoir se faire délivrer des documents prouvant l'origine de la marchandise.

- La seconde raison est liée au non cumul des régimes. Beaucoup d'importateurs utilisent d'autres régimes douaniers qui sont pour le moment plus incitatifs que le régime APE pour dédouaner les marchandises de l'UE (régime des projets structurants, loi sur les incitations à l'investissement privé au Cameroun, etc....).



III. Que faire lorsqu'une branche de la production subit un préjudice grave lié à l'APE ?

Beaucoup des chefs d'entreprises ont évoqué le risque d'invasion de l'espace économique national par des produits importés de l'UE, pour pointer un doigt accusateur sur ces accords comme étant le futur responsable des grandes difficultés des entreprises locales. S'il est vrai qu'un tel risque existe, il est aussi vrai que l'Accord a prévu des mécanismes à actionner pour faire face à une importation massive des produits européens dans le cadre de l'APE qui causerait ou menacerait de causer un préjudice grave à une branche de production nationale. Ces mécanismes sont connus sous le nom de mesures de sauvegardes. Elles peuvent être bilatérales ou multilatérales. Elles constituent des solutions temporaires lorsque le risque d'une perturbation sérieuse d'une branche de la production est réel et avéré. Dans ce cas, des solutions peuvent se présenter sous la forme (i) soit de la suspension de toute nouvelle réduction du taux du droit de douane à l'importation sur le produit incriminé ;(ii) soit à l'augmentation du taux du droit de douane pour le produit concerné, soit à l'introduction de contingents tarifaires sur le produit concerné.

Pour activer ces mesures de sauvegardes bilatérales au Cameroun, il faudrait au préalable avoir examiné d'autres solutions alternatives au problème. Deux conditions doivent en outre être remplies :

Condition 1: Présence d'une forte augmentation des importations d'un produit (en quantités tellement accrues) de l'UE vers le Cameroun

Condition 2 (Effets): Et Que ces importations causent ou menacent de causer (l'une des conditions doit être vérifiée):

- a) **Un dommage grave** à l'industrie domestique produisant des produits similaires ou directement concurrents sur le territoire camerounais, ou
- b) **des perturbations dans un secteur de l'économie**, en particulier si ces perturbations engendrent des problèmes sociaux importants ou des difficultés qui pourraient provoquer une détérioration sérieuse de la situation économique au Cameroun, ou
- c) **des perturbations des marchés des produits agricoles similaires** ou directement concurrents ou des mécanismes régulant ces marchés.

Conclusion :

La mise en œuvre de l'APE présente un bilan mitigé en fin d'année 2016. Les cinq premiers mois du démantèlement tarifaire peuvent être considérés comme une période d'apprentissage, d'implémentation du processus, et de maîtrise graduelle des procédures. On pourrait s'attendre à une utilisation plus accrue de la préférence APE qui deviendra plus incitative au fur et à mesure de la mise en œuvre du calendrier de démantèlement tarifaire. En tout état de cause, le succès de l'atteinte des objectifs assignés à cet accord, nécessite un renforcement continu sur une période suffisante, des capacités des différents acteurs (opérateurs économiques, commissionnaires agréés en douane, et personnel de l'administration douanière) sur les règles d'origine.



ANNEXE : LA CCIMA EN ACTION EN 2016

Dans cette partie, seront décrites quelques actions phares de l'institution consulaire en 2016. Celles-ci découlent de la mise en œuvre de son projet de performance triennal (2016-2018) pour l'exercice 2016.

1. Renouveaulement des organes statutaires de la CCIMA

Le renouvellement des organes statutaires d'une structure est toujours le signe de gage d'une certaine vitalité de la structure. La CCIMA pour sa part, en respectant les exigences règlementaires, a procédé le 04 février 2016 à l'organisation des élections consulaires en vue d'élire ceux-là qui devront désormais définir la politique de l'institution consulaire pour une période de 4 ans.

Après ces élections, et la nomination du Président de la CCIMA par décret Présidentiel, et conformément aux dispositions statutaires, le 27 avril 2016, s'est tenue à l'hôtel Sawa, à Douala, la première Assemblée Plénière Constitutive de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat (CCIMA) du Cameroun, au titre de la mandature 2016-2019, sous la présidence effective de M. Ernest GBWABOUBOU, Ministre des Mines, de l'Industrie et du Développement Technologique.



Au cours de ces assises, les élus de la CCIMA ont procédé à l'élection des membres du Bureau et des Délégués régionaux. Ils ont en outre bénéficié d'une formation sur les missions consulaires, la définition d'un programme de mandature (méthodologie et mise en œuvre), la vision stratégique dans le cadre des activités du programme de compagnonnage consulaire entre la CCIMA et la Chambre des Métiers et d'Artisanat (CMA) de Vendée en France. Ce programme a été initié par la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) avec l'appui financier de l'Agence Française pour le Développement (AFD).

2. Assemblée Plénière

L'Assemblée Plénière de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun s'est réunie en sa 1^{ère} session ordinaire au titre de la mandature 2016-2019 le 15 décembre 2016 à l'Hôtel Sawa avec pour thème principal : « L'administration de la preuve d'origine par les importateurs dans le cadre des APE ». Elle a été consacrée au vote du budget et du projet de performance.

3. Les Sections de la CCIMA

Les réunions de section de la CCIMA se sont déroulées le 14 décembre 2016 à l'hôtel Sawa de Douala, les principales thématiques développées par des Experts désignés ont porté respectivement sur, « La problématique du financement de la Très Petite Entreprise » et « le développement des chaînes de valeur artisanales » pour la Section Artisanat ; « Enjeux et défis du Programme d'Evaluation de la Conformité Avant Embarquement (PECAE) », pour la Section Commerce ; « Le plan Directeur d'Industrialisation : les enjeux et défis » et « Les industries de transformation face aux mutations actuelles : les enjeux et les défis », pour la section Industrie, Mines et BTP ; « Ouverture du Port Autonome de KRIBI : enjeux et opportunités », pour la Section Prestations de Service.

4. Etude sur le lait et les produits dérivés dans les régions du Nord-Ouest, Sud-Ouest, Ouest et Littoral

Afin d'apporter sa modeste contribution au développement de la filière lait, une étude sur la filière lait et produits dérivés a été réalisée dans les régions du Nord-Ouest, Ouest, Littoral et du Sud-Ouest par le Cabinet CIBLE à la demande de la CCIMA. La restitution de ladite étude auprès des principaux acteurs de cette filière a eu lieu le 28 janvier 2016 à l'Hôtel AZAM de Bamenda. Cette étude révèle l'existence d'un fort potentiel de développement de cette filière et un énorme besoin satisfait actuellement par des importations massives des produits laitiers.

5. Projet de construction des entrepôts publics au PAD

A travers l'assistance technique du CARPA, la CCIMA a obtenu l'avis de soutenabilité budgétaire du projet de construction des entrepôts publics et d'une base vie dans le domaine du Port Autonome de Douala. Une décision portant constatation de la Commission Spéciale des Contrats de Partenariat pour ledit projet a été signée. Ladite commission est composée des représentants des Services du Premier Ministre, du MINMIDT, du MINEPAT, du MINFI, du MINMAP, du CARPA et de la CCIMA.



6. Compagnonnage consulaire

L'année 2016 a été marquée par la formation immersion de quatre (04) cadres de la CCIMA à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat(CMA) de Vendée du 10 mars au 13 avril 2016. Cette formation était réalisée dans le cadre du programme de compagnonnage consulaire, financé par l'Agence Française de Développement (AFD) à travers la CPCCAF.

7. Renforcement des capacités du personnel

Plusieurs cadres de la CCIMA ont participé à des sessions de formation de haut niveau sur les exigences de la Norme ISO 14001-2015 (PNMAN) ; les négociations commerciales internationales à l'Institut des Nations Unies pour le Développement Economique et la Planification (IDEP) de Dakar au Sénégal ; au cours avancé sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) à l'OMC à Genève en SUISSE ; formation immersion à l'AGCI en France ; la méthodologie du diagnostic des entreprises et la réalisation du plan de mise à niveau, selon l'approche de l'organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel (ONUDI).

8. Formation des opérateurs économiques

Quatre cent vingt-sept (427) opérateurs économiques, chefs d'entreprises ont été formé dans le cadre des séminaires et ateliers de renforcement des capacités sur plusieurs thématiques, dont, les innovations de la loi des finances 2016 ; le montage des projets ; le montage des Déclarations Statistiques et Fiscales(DSF) ; comment répondre à un appel d'offre, pour ne citer que ceux-là.

9. Climat des Affaires : le contentieux fiscal



La Chambre de Commerce, d'industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun (CCIMA) et la Direction Générale des Impôts (DGI) ont co-présidé, le jeudi 30 juin 2016 dans la salle de Conférences de ladite Institution Consulaire à Douala, une rencontre entre l'administration des impôts et les opérateurs économiques sur « **le contentieux fiscal** ».

La rencontre à laquelle ont pris effectivement cent vingt (120) opérateurs économiques exerçant dans plusieurs secteurs d'activités, et les représentants des organisations socio-professionnelles au rang desquelles le GICAM, le SYNDUSTRICAM, le MECAM, la FENAP, le GFAC, l'ONCF, ECAM et la Chambre d'Agriculture, a permis de faire les propositions ci-dessous à l'endroit Gouvernement :

- La mise en place d'une plateforme de concertation pérenne entre la Direction Générale des Impôts et le secteur privé ;

- La prise en compte de la clause transitoire pour les importateurs par la législation fiscale ;
- La possibilité de transformer l'obligation de consignation dans les caisses de l'Etat en cautionnement bancaire afin de faciliter son remboursement, le cas échéant ;
- La réactivation du Comité du contentieux au niveau du Ministre des Finances, avec intégration de plusieurs parties prenantes autres que le personnel dédié afin de garantir l'impartialité du jugement lors du recours hiérarchique ;
- La suppression de la consignation dans le cas du recours hiérarchique afin de préserver le libre accès au juge.

10. Activités des CGA

A la faveur de l'autorisation d'ouverture des Centres de Gestion Agrée (CGA) dans les 10 délégations régionales de la CCIMA, cent treize (113) entreprises ont adhéré en 2016 au CGA de la CCIMA.



11. Projet de création d'un centre de ressources professionnelles sur les métiers du cuir

Dans le cadre d'un projet de redynamisation et de professionnalisation des acteurs de la filière cuir et peaux, la salle des actes de l'Institut Supérieur du Sahel de l'Université de Maroua a abrité le 25 Août 2016, la restitution de l'étude de faisabilité et business plan du projet de création d'un Centre de Ressources Professionnelles sur les métiers du cuir à Maroua.

12. Promotion de la transformation artisanale des produits agroalimentaire

En marge de l'organisation par le MINPMEESA du 31 mars au 09 Avril 2016 du Salon International de l'Artisanat au parc des expositions de Tsinga, la CCIMA s'est engagé dans la promotion de la transformation des produits agroalimentaire locaux. Cette dynamique s'intégrait dans la poursuite de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière de développement et d'encadrement des Très Petites Entreprises artisanales afin de relever, le défi économique, qui est celui de la mutation du secteur informel vers le secteur structuré, à travers un développement significatif de l'entrepreneuriat.

13. APE entre l'Afrique centrale et l'Union Européenne.

La CCIMA en tant que membre du Comité chargé du suivi de la mise en œuvre de l'Accord de Partenariat Economique Bilatéral Cameroun - Union Européenne et de plusieurs groupes de réflexion au niveau national et régional, a activement participé à la préparation des négociations régionales APE notamment les travaux des 37^{ème}, 38^{ème} et 39^{ème} session du Comité Régional des Négociations APE (CRCN) et à la 13^{ème} session du Comité Ministériel des Négociations APE (COMINA). Au niveau national, elle a pris une part active à l'élaboration du décret N° 2016/367 du 03 août 2016 fixant les règles d'origine et les méthodes de coopération administrative applicables aux marchandises de l'Union Européenne dans le cadre de l'Accord d'étape vers l'accord de Partenariat Economique. Afin d'informer la communauté des femmes et hommes d'affaires camerounais sur les APE, un bulletin d'information intitulé « Comprendre en 10 points l'Accord de Partenariat Economique (APE) entré en vigueur le 04 août 2016 » a été imprimé en 10 000 exemplaires en français et en anglais, et a été distribué dans les 10 régions aux opérateurs économiques.



14. Production du journal de la CCIMA

En 2016, l'activité de production et de diffusion du journal « la Chambre » s'est poursuivie avec la production de deux (02) numéros (N°20 et 21) et d'un numéro spécial élections CCIMA. Ils ont été produits en deux mille (2 000) exemplaires chacun, et distribués au niveau national et international.

15. Convention d'affaires AFRICA-EUROPA

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Normandie a organisé, avec la CCI de région Paris Ile-de-France, du 4 au 6 juillet 2016, la troisième édition française de la convention d'affaires AFRICA-EUROPA. Cette édition a vu la participation de vingt-cinq opérateurs économiques camerounais conduite par le Président de la CCIMA.

16. Missions économiques et commerciales

La CCIMA a participé à plusieurs missions économiques et commerciales à l'étranger. On peut citer sans être exhaustif : la 20th Americas Food and Beverage Show & Conference tenue du 26 août au 7 septembre 2016 au Miami Beach Convention Center en Floride (Etats-Unis) ; la

31ème TradeXpo Indonesia tenue du 12 au 16 octobre 2016 au Centre International d'Exposition de Kemayoran à Jakarta en Indonésie ; l'exposition sur les produits industriels pour les femmes d'affaires organisée par l'Union arabe pour le développement des exportations industrielles (AUIED), du 02 au 05 novembre 2016 à l'Hôtel Intercontinental Citystars du Caire en Egypte ; et le forum d'affaires Turquie-Afrique à Istanbul (Turquie) du 02 au 03 novembre 2016.



17. Sensibilisation des opérateurs économiques

La CCIMA a été fortement sollicitée en 2016, par le Gouvernement et des partenaires, pour apporter une assistance technique notamment dans la sensibilisation et la mobilisation des opérateurs économiques nationaux à participer à plusieurs événements de promotion économique. C'est un total d'environ trois mille (3 000) acteurs économiques qui ont été sensibilisés par les délégations régionales et le siège.

18. Centre d'Arbitrage et de Médiation de la CCIMA

Le projet de création d'un Centre d'Arbitrage et de Médiation (CAM) de la CCIMA qui vise à améliorer le climat des affaires à travers le règlement des conflits à moindre coût a connu en 2016 la validation par le Ministère de la Justice, Garde des Sceaux des textes portant sur le Règlement d'Arbitrage, la Médiation, la Conciliation, ainsi que les documents d'appel à candidature des arbitres. Mandat a été donné au Bureau Exécutif par l'Assemblée Plénière de la CCIMA lors de sa session ordinaire de décembre 2016 pour procéder à l'opérationnalisation dudit Centre au cours de l'année 2017. Ce Centre est l'émanation d'une recommandation du Cameroon Business Forum.

19. Dématérialisation des procédures du commerce extérieur

Dans la perspective d'accompagnement du Gouvernement camerounais dans le processus de dématérialisation des procédures du commerce extérieure, la CCIMA a activement participé à la dématérialisation des procédures de délivrance des Certificats d'Origine (CO) Plate-Forme E-Guce et du Fichier Consulaire (FC), Plate-Forme (Système d'Information des Administrations Techniques).

20. Le Centre de Ressources Renforcé AGOA

Le développement des capacités des opérateurs économiques à exporter aux Etats Unis d'Amérique dans le cadre de l'AGOA a été marqué par l'organisation de plusieurs activités de renforcement des capacités, notamment : l'organisation d'une session de formation des artisans du secteur de la transformation agroalimentaire provenant des dix régions sur le conditionnement et l'étiquetage des produits à Yaoundé du 31 mars au 09 Avril 2016, en

marginale de la tenue du Salon International de l'Artisanat (SIARC) ; l'organisation des séminaires sur l'AGOA et les opportunités d'exportation à Bertoua le 14 juin 2016, à Bafoussam le 15 septembre 2016 et à Ebolowa le 22 novembre 2016. Ces séminaires s'inscrivaient dans le cadre de la mise en œuvre des activités du MOU CCIMA-USAID Trade Hub portant sur un accord d'une subvention de financement.



21. Parrainage des jeunes entrepreneurs

Le Programme de Résidence Entrepreneuriale Croisée Bordeaux-Afrique-France réalisé en partenariat avec la Mairie de Bordeaux et de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun a permis de former quatre(04) jeunes entrepreneurs camerounais. Ceux-ci ont été sélectionnés avec l'expertise technique du Cabinet Mazars sur vingt-huit candidatures. Ils ont bénéficié d'un séjour de quatre semaines à Bordeaux du 29 avril au 21 mai 2016. Ledit séjour a permis à ces lauréats, d'améliorer leurs compétences, d'échanger les expériences et de contacter des partenariats d'affaires avec d'autres jeunes entrepreneurs français.

22. Le Centre d'Incubation Pilote

Conçu à l'origine comme une usine-école spécialisée dans la valorisation des produits agricoles en général des tubercules sous forme de produits alimentaires et des produits d'usage industriel, le Centre d'Incubation Pilote de Douala a connu de nouvelles orientations du Gouvernement Camerounais et de son partenaire ICRISAT afin de se redéployer sur un site d'un hectare à Bwoadibo (Bonabéri) en 2016. Les travaux de construction d'une infrastructure assez conviviale pour accueillir et former des centaines de jeunes sont exécutés à environ 70%.

Grâce à un partenariat noué avec le PAE Jeune (Programme d'Appui à l'Entrepreneuriat) financé par le FIDA, il accompagnera en 2017 cent vingt (120) jeunes en intra ou extra muro dans le développement des TPME en agropastoraux.

Bibliographie

BAD, OCDE, PNUD, *Perspectives économiques en Afrique 2017*, 2017.

CCIMA, *Rapport d'activités 2016*, Mai 2017.

CNC, *Note sur la situation des établissements de crédit (Période de septembre 2015 à septembre 2016)*, janvier 2017

FMI, *Perspectives de l'économie mondiale*, Avril 2017

FMI, *Perspectives Economiques Régionales : Afrique sub-saharienne*, Avril 2017

INS, *Evolution de l'inflation au cours de l'année 2016, 2017*

MINEPAT, *DSCE, Rapport de mise en œuvre au 31 décembre 2016 (Projet)*, mai 2017

Comité de Rédaction

Directeur de Publication

M. EKEN Christophe

Superviseur

M. Halidou BELLO

Coordonnateur de la rédaction

M. YEMENE Samuel

Comité scientifique

Dr ETOUNGA MANGUELE Daniel

Pr BAYE MENJO Francis

Pr ATANGANA ONDOA Henri

Pr FOMBA KAMGA Benjamin

Dr MBANGA KASSI HEMO J.P. Olivier

Dr. EMINI Arnault Christian

M. NKOU Jean Pascal

M. YEMENE Samuel

M. YANGAM Emmanuel

M. OUSMANOU NGAM

Secrétariat Technique

Chef de Secrétariat

M. KOFFO Pierre

Membre du Secrétariat

Mme NDONLAP Siméone Josée

M. EKODO Jules Christian



RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'ECONOMIE DU CAMEROUN 2016

Contacts :

Direction des Etudes et de l'Information Economique
Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

B.P. 4011 Douala

Tél : 233 42 67 87/ 233 42 98 81

Fax : 233 42 55 96 Email : siege@ccima.cm / deie.ccima@yahoo.com

Site Web: www.ccima.cm